

Les Voix de la liberté

Michel Winock

Les Voix de la liberté

Les écrivains engagés au XIX^e siècle

ESSAI

Éditions du Seuil

ISBN 978-2-0213-4648-0
ISBN 2-02-035037-8, 1^{re} publication

© Éditions du Seuil, janvier 2001

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Introduction

« Ô Liberté ! que de crimes on commet en ton nom ! » Le cri lancé par M^{me} Roland, face à la guillotine, le 8 novembre 1793, résonne jusqu'à nos jours. La Révolution avait fait de la liberté « le premier des droits de l'homme » (Jaurès) ; elle échoua cependant à lui donner une assise institutionnelle et à l'enraciner dans les mœurs, ne trouvant finalement d'autre issue que le sabre de Bonaparte. Celui-ci continua, d'une certaine manière, l'œuvre entreprise en 1789, n'ayant d'autre légitimité à revendiquer que celle du peuple : le Congrès de Vienne qui conclura sa défaite suffit à montrer de quel côté les souverains d'Europe classaient « l'Usurpateur ». Mais s'il perpétue la Révolution à travers l'Europe, Napoléon la bafoue également : la liberté n'est plus au programme. Jamais l'Ancien Régime, abhorré des révolutionnaires, n'a été aussi tyrannique que l'Empire.

Dans la France de 1815, exsangue, accablée par quinze ans de bonapartisme, livrée aux puissances européennes, un espoir subsiste pourtant, un parti survit : le parti de la Liberté. Sans chefs, sans bureau politique, sans permanence, c'est un mouvement diffus mais indéracinable. Ceux qui le composent ne sont pas en général des hommes politiques professionnels, mais peuvent parfois le devenir. Ce sont des écrivains, des publicistes, des journalistes. Plus que d'autres, ils ont besoin de la liberté d'expression ; plus que d'autres, ils sont disposés à se battre pour elle. Certes, tous les scribes ne s'y retrouvent pas : certains prêtent leur talent à l'apologie de l'ordre traditionnel, fondé sur l'obéissance aux pouvoirs et aux dogmes. Leurs mêlées, parfois bruyantes, formeront la trame de ce livre.

L'Empire est une veillée d'armes. Nombre de ces gens de lettres s'en accommodent peu ou prou : César ne manque pas de hochets pour s'assurer leur docilité. Quelques-uns, cependant, font entendre une voix dissonante – un François René de Chateaubriand, avec la prudence qu'on dira, une Germaine de Staël et un Benjamin Constant, contraints pour cela à l'exil... Les défenseurs de la liberté reprennent leurs forces au moment où, la fortune des combats changeant de camp, la carrière de Napoléon paraît achevée. C'est là que notre récit commence, quand le « vol de l'Aigle » – le retour de Napoléon de l'île d'Elbe, les Cent-Jours – fait de nouveau trembler l'Europe, avant la « morne plaine » de Waterloo.

La Restauration, on le sait, est un régime de réaction ; ses défenseurs qui incarnent la revanche – les « ultras » – le font bien savoir et réclament les arrérages de leur émigration forcée. Mais l'avènement de Louis XVIII n'est pas un simple retour à l'Ancien Régime. Les Français ne l'auraient pas permis : ils n'entendent pas voir remis en cause certains principes fondamentaux, notamment l'égalité civile. La monarchie absolue a fini son temps. Les limitations du pouvoir royal, qui sont la marque d'un régime constitutionnel, sont consignées dans la Charte, octroyée par le prince à son peuple. Celle-ci garantit l'égalité des Français devant la loi, la liberté individuelle, la liberté religieuse (même si le catholicisme redevient religion d'État) et la liberté d'expression (« Les Français ont le droit de publier et de faire imprimer leurs opinions, en se conformant aux lois qui doivent réprimer les abus de cette liberté »). La Charte, par ailleurs, promet la représentation nationale dans le cadre, certes très limité, d'un régime étroitement censitaire, où quelque cent mille Français – les plus riches – sont appelés à choisir des députés au sein d'un groupe encore plus restreint d'éligibles : reste que – différence notable avec l'Ancien Régime – les élections vont désormais rythmer la vie publique. Une Chambre des pairs, nommés par le roi, ajoute à l'ensemble une note anglaise et maintient, contre l'égalité affirmée, des habitudes aristocratiques, mais c'est une autre tribune où les protestations se donnent libre cours.

Malgré les bonnes dispositions du compromis, la Restauration ne réussit pas à tenir l'équilibre entre les concessions libérales nécessaires et l'ordre dynastique, entre liberté et autorité. Au bout de quelques années, le régime se durcit. Charles X, succé-

dant à Louis XVIII, en 1824, devient l'incarnation d'un système : l'alliance du Trône et de l'Autel. Trop tard : le mouvement libéral a pris forme et ferraille contre le gouvernement ultra. Benjamin Constant, François Guizot, même Chateaubriand, à sa manière, deviennent les porte-parole mandatés de cette liberté d'expression promise par la Charte, et dont la liberté de la presse est le garant insigne. Contre un pouvoir politique tenté de bâillonner le journal, la bataille menée par les journalistes et les écrivains libéraux, rejoints bientôt par les romantiques émancipés de leurs origines catholiques et royalistes, est incessante. C'est sur cette revendication, qu'il est incapable d'endiguer, que s'effondre le règne de Charles X : la révolution de 1830, déclenchée par les « ordonnances scélérates », apparaît d'abord comme celle de la liberté d'expression contre la censure d'État. La fuite du monarque déchu parachève l'œuvre du « génie de la Liberté », immortalisé plus tard par Auguste Dumont, au sommet de la colonne de Juillet, place de la Bastille.

Les journées de Juillet – les « Trois Glorieuses » – n'ont pas été, bien sûr, l'œuvre des seuls journalistes et écrivains. Dans sa célèbre toile, *La Liberté guidant le peuple*, Delacroix, évoquant la révolution de 1830, nous montre sur une barricade le mélange des classes. Ceux qui ne savent pas lire ont prêté main-forte à ceux dont la profession est d'écrire. Mais cette liberté, pour laquelle les plus démunis se sont battus, devait servir et non contredire leurs aspirations à l'égalité. C'est au cours de ces dix-huit années de la monarchie de Juillet que le socialisme prend son nom et ses lettres de noblesse : une profusion de doctrines, de pamphlets, d'utopies, et quelques ébauches d'organisation, lancent un nouveau défi aux hommes de la liberté. Ceux-ci, jusqu'alors, ont eu à lutter contre « le vieil esprit de nuit » (Hugo) ; ils sont désormais contestés par une jeune force, que la révolution industrielle en cours va accroître. Or le socialisme rétablit le principe d'autorité à sa manière : pour changer la vie, donner l'espoir aux faibles, émanciper les opprimés, il veut contraindre, organiser, réprimer. Le libéralisme, vecteur de progrès jusque-là, devient suspect. Les républicains ont beau tenter de concilier la liberté, l'égalité et la fraternité, les ouvrages de Proudhon ont beau annoncer les retrouvailles de la liberté et du socialisme : dorénavant, la contradiction est au cœur de la société littéraire et politique.

La révolution de 1848 semble apporter, dans les premiers temps de « l'illusion lyrique », la solution par la République.

Les émeutiers chantent les vertus de la réconciliation des classes sur les barricades ; le clergé bénit les arbres de la Liberté plantés à travers le pays ; Lamartine, à la tête du Gouvernement provisoire, fait accepter le drapeau tricolore aux partisans du drapeau rouge ; le suffrage universel est instauré ; on proclame le droit au travail ; on émancipe les esclaves des colonies... Las ! les journées de Juin, qui voient la révolte des travailleurs des ateliers nationaux et leur répression, achèvent de dissiper le rêve. Les noces de la liberté et de la fraternité sont remises *sine die*. « Non, tu n'es pas la grande et sainte République ! / Celle que l'homme attend, que l'évangile explique... », écrit, désappointé, Victor Hugo, en novembre 1848.

Novembre ! Mais le pire se produit en décembre. Le 2 de ce mois, en 1851, le prince-président enterre à force ouverte les dernières libertés républicaines, en attendant, un an plus tard, de rétablir l'Empire. Le tout au nom du peuple, et avec la garantie du suffrage universel. La résistance est faible ; elle prend souvent la forme de l'exil, notamment pour Victor Hugo et Edgar Quinet, qui resteront intraitables. Napoléon III, lui, assoit son régime autoritaire sur une alliance nouveau style du Trône et de l'Autel. Le pouvoir bonapartiste sait la force qui reste à l'Église en France, le poids du vote catholique, l'avantage à tirer d'une protection ostensible de la foi séculaire. Les catholiques libéraux ne pèsent guère au sein de cette Église qui répond à chaque menace par des fulminations, des interdicts, une condamnation absolue du libéralisme et du monde moderne. Mais le pacte scellé entre les Tuileries et la basilique Saint-Pierre est rompu par le mouvement des nationalités qui poussent les Italiens, soutenus par l'empereur, à s'unifier au plus grand risque des États pontificaux. Cette rupture de contrat amène le régime, à la recherche d'une autre clientèle, de nouveaux soutiens, à se libéraliser.

Commence alors, dans les années 1860, une évolution vers la transformation interne de la vie intellectuelle et politique. Ernest Renan fait encore scandale avec une *Vie de Jésus* hétérodoxe, mais l'étau des censures se desserre, la presse se libère peu à peu, tandis qu'un mouvement ouvrier s'organise malgré les poursuites judiciaires. Les voix de la liberté montent. Celles qui viennent de l'exil, d'Hugo et de Quinet ; celles qui s'élèvent en France, du feutré Prévost-Paradol au provocateur Rochefort.

La guerre soudain interrompt, en 1870, le mouvement jugé par certains irréversible vers une sorte de bonapartisme libéral.

La chute de l'Empire, le siège de Paris, la défaite des armes françaises sous la République proclamée, la victoire des monarchistes aux élections du 8 février 1871, conduisent finalement à l'insurrection de Paris, autoproclamée « ville libre » contre l'Assemblée des « ruraux » réfugiée à Bordeaux puis à Versailles. L'éphémère Commune de Paris, ces soixante-douze jours de folle espérance, de sacrifices et de carnaval mêlés, est elle-même traversée par le dilemme de la liberté et de l'autorité. Sa proclamation, de ton proudhonien, qu'elle lance aux communes de France est marquée au coin du fédéralisme et de l'autonomie ; mais, dans les faits, l'héritage du jacobinisme, la fascination de la Terreur, poursuivent leur œuvre à travers le décret sur les otages, jusqu'à ce que les tenants du salut public et les militants « antiautoritaires » meurent ensemble sous les canons et les mitrailleuses de Versailles. Au cours de cette « année terrible », les écrivains sont tous sur la brèche, se découvrant un soudain patriotisme, hurlant contre les communards, ou bien, comme Jules Vallès, se faisant insurgés, ou ouvrant, comme Victor Hugo, leur porte aux vaincus. La République rêvée, sociale et universelle, laisse place à la République de « Monsieur Thiers », avant de devenir la « République des ducs ».

Une fois encore, les fantômes de l'Ancien Régime hantent l'Assemblée nationale et le pays. C'est dans la douleur, péniblement, scrutin par scrutin, campagne après campagne, gagnant à sa cause une paysannerie majoritaire, que la République s'imposera définitivement à la fin des années 1870. Installé pour de bon, le régime républicain s'affirme alors comme un système de démocratie libérale des plus avancés : vote de l'amnistie en faveur des condamnés de la Commune, loi sur la liberté de la presse, la liberté de réunion, le droit syndical, le divorce... La France donne l'exemple d'un État de droit et de liberté. La société française n'en est pas pour autant réconciliée avec elle-même. La République libérale s'est imposée contre deux ennemis : celui du passé et celui de l'avenir. Certes, les tenants de la contre-révolution sont vaincus, mais ils influencent encore une bonne part de la vieille nation catholique. Barbey d'Aurevilly, réactionnaire de grand style, y montre plus de talent que le vieux Veillot. Libéral et laïque, le nouveau pouvoir doit compter sur l'hostilité durable des prêtres et de leurs fidèles. La guerre civile n'est pas achevée entre les croisés de la Chrétienté rêvant d'unifier la France sur les principes du catholicisme et

les républicains protestants, libres-penseurs, positivistes, qui entendent fonder la République sur la privatisation du Ciel.

La question religieuse est, en ce XIX^e siècle, au centre de tous les conflits, au cœur de toutes les interrogations philosophiques et politiques. Siècle de la mort de Dieu et siècle de la Science, le XIX^e est aussi celui de la nostalgie inassouvie de la divinité, quand s'épuisent, à peine nées, les espérances de la raison. La religion n'est pas seulement une explication du monde et de ses fins, une consolation pour ceux que la mort appelle, elle est aussi le fondement le plus solide de l'identité collective et des normes de l'unité. Les Lumières et la Révolution ont sapé les bases du christianisme, sans parvenir à leur substituer un fond de principes (pour l'esprit) et de ferveur (pour le cœur) à même de souder la communauté historique qu'est la France. À un moment ou à un autre, tous les écrivains du siècle sont confrontés à cette question. Aucune époque, peut-être, n'a été aussi profuse en projets religieux : nouveau christianisme de Saint-Simon, religion de l'Humanité de Leroux ou de Comte, néo-christianisme de Sand, néocatholicisme de Lamartine, religiosité prégnante des premiers socialismes (jusqu'à l'antithéiste Proudhon hanté par la figure de Jésus), sans parler de la diffusion sans voile de l'occultisme, auquel un Victor Hugo s'adonne tout en fustigeant le parti prêtre.

Nous avons fixé le terme de ce récit au moment des obsèques de Victor Hugo. C'est en effet leur apothéose qui symbolise l'accomplissement de la liberté. Temps fort de la chronique républicaine, ces funérailles nationales faites à l'ancien proscrit du 2 Décembre, au chantre de la République, au poète de l'Humanité, sont une de ces cérémonies civiques exceptionnelles qui donnent conscience à un peuple de sa volonté de vivre ensemble. Le Panthéon, terme du cortège funèbre, rappelle l'émancipation religieuse des Français : Hugo a tenu explicitement à une cérémonie civile. On pourrait lire l'événement comme l'achèvement de la Révolution, près d'un siècle après son explosion. Il faudra quelque peu corriger cette illusion par la suite, mais, pour l'heure, Hugo peut s'éteindre la conscience apaisée : le vieux lutteur est reconnu comme un Père de la République.

Cette histoire de la liberté au XIX^e siècle peut être conçue de diverses façons, à travers une pluralité d'*intrigues*, pour reprendre

l'expression de Paul Veyne : « Comme le roman, l'histoire trie, simplifie, organise... » Celle que nous avons choisie est celle des combats menés par les hommes de plume, écrivains et écrivains (suivant la distinction de Roland Barthes) confondus, en faveur de la liberté, à la fois contre les pouvoirs et contre d'autres hommes de lettres, serviteurs de l'autorité réactionnaire ou de l'autorité utopiste. Il ne s'agit pas là d'une histoire littéraire : la trame de ce livre est politique, ce qui explique aussi certains choix, toujours discutables. D'autres auraient fait une meilleure place à Vigny ou à Nerval. Nous avons consacré plus d'attention à Constant ou à Zola, plus intensément occupés de politique. Nulle hiérarchie littéraire n'a donc commandé notre démarche : si Béranger, dont l'œuvre est un classique du « *krach* posthume » (Julien Gracq), est traité ici bien plus avantageusement que Musset, c'est en raison de son influence sur l'opinion, et non de son talent de plume.

Reste que la plupart de ces hommes et de ces femmes, dont la vie a été largement consacrée à l'écriture, ont été souvent ce qu'on appelle des « grands écrivains », ceux dont les œuvres bravent l'érosion du temps et des modes. Mais peu importe ! grands ou petits, tous présentent, du point de vue politique, une particularité qui les distingue à la fois des philosophes du XVIII^e siècle et des intellectuels du XX^e. Dans une page célèbre de *L'Ancien Régime et la Révolution*, Tocqueville écrit à propos des premiers : « Tandis qu'en Angleterre ceux qui écrivaient sur le gouvernement et ceux qui gouvernaient étaient mêlés, les uns introduisant les idées nouvelles dans la pratique, les autres redressant et circonscrivant les théories à l'aide des faits, en France, le monde politique resta comme divisé en deux provinces séparées et sans commerce entre elles. Dans la première on administrait ; dans la seconde on établissait les principes abstraits sur lesquels toute administration eût dû se fonder. » D'où cette conséquence : « On se désintéressa de ce qui était, pour songer à ce qui pouvait être, et l'on vécut enfin par l'esprit dans cette cité idéale qu'avaient construite les écrivains. » Ce diagnostic sur le XVIII^e siècle s'applique aussi bien aux intellectuels du XX^e, grand temps de l'engagement. Les écrivains du XIX^e, eux aussi, « s'engagent » – et c'est tout le propos de notre récit. Ils s'engagent pour ou contre la liberté, pour ou contre la monarchie ou la République, pour ou contre le socialisme. Mais, si maints d'entre eux construisent encore des châteaux en Espagne, la

plupart s'assignent le devoir de participer à l'action. Ils briguent des sièges parlementaires, deviennent parfois même ministres, voire chefs de gouvernement. Dans cette société censitaire, et de toute façon élitiste, même après l'instauration du suffrage universel, ils entendent assumer leurs responsabilités et leurs convictions. Aristocrates de naissance ou aristocrates du savoir et du talent, ils estiment que, s'ils pensent et commentent la politique, il leur faut aussi la faire.

C'est un principe qu'appliquent, avec plus ou moins de succès, Constant, Chateaubriand, Guizot, Bonald, Courier, Balzac, Lamartine, Béranger, Blanc, Buchez, Cabet, Dumas, Hugo, Quinet, Tocqueville, Lamennais, Lacordaire, Michelet, Sainte-Beuve, Mérimée, Renan, Proudhon, Leroux, Bastiat, Sue, Prévost-Paradol, Rochefort, Vallès... Ils produisent des professions de foi, font campagne, participent à des banquets civiques, exposent leur amour-propre au verdict des urnes, siègent, interpellent, entrent dans les gouvernements, bravent la foule : moins que l'ambition (ils ont souvent plus à perdre qu'à gagner), une voix intérieure les pousse, la volonté de servir, le désir mimétique d'entraîner, de diriger, de guider.

Les femmes ne pouvaient prétendre à obtenir un mandat. Leur présence dans la vie politique est d'autant plus étonnante, et bien plus forte sans doute qu'au ^{xx}^e siècle. Germaine de Staël, George Sand, Flora Tristan, Marie d'Agoult (Daniel Stern), Jenny d'Héricourt, Pauline Roland, Louise Michel, Séverine, autant de femmes de lettres qui, bravant les barrières juridiques, les réprobations sociales et l'ironie ou les appels à la prudence de leurs meilleurs amis, n'ont pas hésité à se jeter dans le combat politique. Tout, bien sûr, sépare (et pas seulement le temps) la libérale M^{me} de Staël, fille des Lumières et du baron Necker, et la *pasionaria* Louise Michel, communarde et anarchiste. Reste cette présence féminine obstinée au centre du forum.

C'est à trois reprises surtout que ces hommes, ces femmes, écrivains, philosophes, publicistes ou chansonniers, vont sortir sur la place, prendre ouvertement parti, tenter de peser sur l'événement. Les trois carrefours qui scandent notre intrigue sont ainsi les Cent-Jours (1815), la révolution de Février (1848), et l'Année terrible (1870-1871). Ces trois grandes crises politiques du ^{xix}^e siècle sont aussi des moments collectifs par excellence. Écrivains, hommes de lettres, artistes aussi, y prennent une part active, et centrale, à la tribune des assemblées ou aux fenêtres

de l'Hôtel de Ville, ce temple parisien des révolutions ininterrompues. Mais il est des aventures plus individuelles qui croisent aussi le destin politique de la France. Nous les avons présentées au moment à nos yeux le plus significatif, toujours du point de vue de notre récit politique. Ce qui explique à qui pourrait s'en étonner que nous n'avons pas fait surgir Balzac, par exemple, à l'époque où sortaient *Les Illusions perdues* ou *Le Père Goriot*, mais quand il lance la très méconnue *Revue parisienne*, qui affiche sans détour ses options légitimistes.

Ces hommes et ces femmes, nous avons voulu leur donner chair, plutôt que de faire seulement l'histoire de leurs idées. Celles-ci, du reste, s'éclaircissent aussi de leur fortune, leur genre de vie, leurs amours, leurs ambitions terre à terre, leurs vanités, leurs faiblesses, et les raconter n'est pas à nos yeux les rabaisser. Comment comprendre autrement les volte-face d'un Benjamin Constant, dont la vie papillonne et irrésolue contraste si violemment avec la rigueur de pensée et la vigueur de plume ? Ou l'œuvre même d'un Auguste Comte, fondateur du positivisme, qui finit par inventer une religion délirante à la suite de son amour mystique pour Clotilde de Vaux ?

En 1922, Léon Daudet, fils d'Alphonse et frère d'armes de Charles Maurras, maître à penser de l'Action française, a produit un pamphlet, qu'il intitula, en reprenant un mot de M^{me} Hanska à Balzac (qui le contesta vivement), *Le Stupide Dix-Neuvième Siècle*. Le procès qu'il en faisait s'inscrivait dans le droit-fil de la pensée contre-révolutionnaire actualisée par Maurras. Pas moins de 22 chefs d'accusation accablaient ce siècle, autant de poncifs et d'idées reçues qu'il entendait dénoncer. Ces condamnations trouvaient l'oreille complaisante d'une certaine droite française, toujours prête à s'enflammer contre la Réforme et la Révolution. En coupant avec la tradition catholique et monarchique, avec la culture classique, avec l'ordre et le bon sens, ce siècle insane (et de surcroît, pour cet antisémite, ce « siècle juif ») avait enfoncé la France dans la décadence. Toute la démonstration ne visait qu'à répéter l'antienne du maître de Martigues, celle du nationalisme intégral : la restauration nécessaire (« Avant dix ans, avant cinq ans peut-être, la France devra être monarchique ou elle ne sera plus... »).

Aujourd'hui, ce siècle est en butte à d'autres accusations, brocardé à la fois comme celui de M. Homais (la bêtise progressiste) et celui des tables tournantes (l'irrationnel chassé par

le portail des églises revenant par la fenêtre des nécromanciens). Un siècle empesé, emphatique, prudhommesque, « zodiacal-socialiste » (Philippe Muray), chauvin, naïf, « Victor Hugo, hélas ! » (André Gide)¹... Ce qu'on appelle de nos jours le post-modernisme a tiré le rideau sur les systèmes d'espérances collectives, l'héritage des Lumières, les utopies messianiques, les promesses de Cité radieuse, les lignes de fuite nécessaires, le sens de l'Histoire. Il est vrai que le XIX^e siècle en regorge. L'auteur de cet ouvrage, sans illusion démesurée sur la nature humaine, ne cache pas, cependant, une certaine admiration pour ceux de ces hommes et de ces femmes qui ont cru dans un avenir individuel et collectif dont le principe de liberté serait la pierre de touche. Des libelles de Chateaubriand ou de Constant à la devise des canuts lyonnais révoltés : « Vivre en travaillant ou mourir en combattant » ; du chant des canuts aux *Châtiments* du proscrit de Guernesey ; d'Hugo à Vallès, morts tous deux en cette même année 1885, l'amour de la liberté avait alors une autre consonance que celle d'une langue de bois adaptée à la bonne marche des affaires courantes, quand l'esprit paraît ne plus être en état de mordre sur l'Histoire.

Ce n'est pas une épopée édifiante qu'on propose, dont les protagonistes se passeraient, en anges de paix, le flambeau sacré, de génération en génération ; c'est la traversée d'un siècle trépidant, contradictoire, parfois désespérant, mais dont les ouvrages de l'esprit restent notre héritage inaliénable.

1. Un poncif tiré d'une exclamation circonstancielle de Gide, dont l'admiration pour Hugo ne se dément pourtant pas au long de son *Journal*.

PREMIÈRE PARTIE

Des Cent-Jours à la chute de la monarchie de Juillet

« Les principes les plus hardis sont proclamés à la face des monarques qui se prétendent rassurés derrière la triple haie d'une garde suspecte. La démocratie les gagne ; ils montent d'étage en étage, du rez-de-chaussée au comble de leur palais, d'où ils se jetteront à la nage par les lucarnes. »

CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'outre-tombe*,
Liv. quarante-quatrième, chap. 4.

*1^{er} mars 1815, Napoléon débarque à Golfe-Juan.
18 juin 1815, Waterloo.*

1

*Trois personnages
en quête d'histoire :
Chateaubriand, Constant, Guizot*

Il n'y eut bientôt qu'un bruit dans Paris : il est de retour ! Le 1^{er} mars 1815, Napoléon, que ses vainqueurs avaient relégué à l'île d'Elbe, débarque, en compagnie des généraux Bertrand, Cambronne et Drouot, à la tête de 600 grenadiers, à Golfe-Juan près de Cannes. Pour reconquérir la France et défier l'Europe. Habile à manier l'opinion, il se proclame à la fois le vengeur de son armée et le restaurateur des libertés conquises par la Révolution. L'émotion s'empare du pays ; l'inquiétude envahit le Congrès de Vienne, où monarques et ministres s'emploient à reconstruire l'Europe dynastique après les vingt-trois années de guerre qui les ont fait trembler.

Pour gagner la capitale, au lieu de remonter la vallée du Rhône, dont il avait éprouvé l'hostilité lors de son départ en avril 1814, l'empereur prend les mauvais chemins des Alpes dont chacune des communes traversées l'acclame. Louis XVIII, élevé sur le trône de France par les Alliés en 1814, tente de lui opposer ses troupes. Peine perdue : elles fraternisent avec les grognards, leurs officiers renoncent. Grasse, Barrême, Digne, Gap, Grenoble, l'enthousiasme est à son comble : « de clocher en clocher jusqu'aux tours de Notre-Dame », le « vol de l'Aigle » subjugué les foules. « Dans son voyage de Grenoble à Lyon, écrit Stendhal, Napoléon fit une grande partie du chemin sans avoir vu un seul soldat à ses côtés ; sa calèche était souvent obligée d'aller au pas ; les paysans encombraient les routes ; tous voulaient lui parler, le toucher, ou, tout au moins, le voir. Ils montaient sur sa voiture, sur les chevaux qui le traînaient, et lui jetaient de tous côtés des bouquets de violettes et de prime-

vères. En un mot, Napoléon fut continuellement perdu dans les bras du peuple^{1*}. » Le maréchal Ney, ultime rempart de la monarchie avant Paris, après avoir promis de ramener l'Usurpateur dans « une cage de fer », se rallie à son ancien chef dans la ville d'Auxerre. Le 20 mars, Napoléon couche aux Tuileries abandonnées le matin même par Louis XVIII qui a fui pour Gand.

Comme toujours, plusieurs scénarios étant possibles, chaque titulaire d'un poste d'autorité ou d'influence doit jouer serré, soupeser les chances de Napoléon et celles de ses ennemis, intérieurs et extérieurs. L'opinion est divisée, et les souverains européens sont déterminés à contrecarrer l'échappé d'Elbe. L'épisode fameux de cet incroyable retour, qui donnera sa touche historique à l'imaginaire romantique, dure cent jours (cent dix pour être précis), du débarquement en Provence, le 1^{er} mars, à la défaite de Waterloo, le 18 juin 1815.

Dans le long cheminement de la liberté au cours du siècle, Napoléon a pris la double face de Janus. D'un côté, il incarne l'autocrate contre lequel tous les esprits libres devraient faire front ; d'un autre côté, il est, pour l'Europe de l'Ancien Régime coalisée contre lui, le fils de la Révolution. L'ambiguïté est d'autant plus vive que le régime des Bourbons restauré en 1814 est lui-même équivoque : c'est un régime constitutionnel, défini par la Charte que Louis XVIII a solennellement octroyée aux Français, mais les plus fervents royalistes, à commencer par le frère du roi, le comte d'Artois, tiennent pour le retour à l'Ancien Régime.

Le goût du panache, le démon de la gloire, le culte des grands hommes, étouffent, dans la France de l'époque, l'amour de la liberté. Cette passion-là, une élite restreinte la partage ; au premier rang, des hommes de plume, qui aspirent à écrire sans la hache de la censure, sans la menace du procès. Trois d'entre eux, qui vont compter dans la suite des événements, dominent leur temps, chacun à sa manière : deux écrivains, Benjamin Constant et François René de Chateaubriand, et un historien, François Guizot. Tous les trois, hostiles au régime dictatorial, favorables au régime de la liberté, se trouvent, au début de cette histoire, dans des situations contrastées.

1. Stendhal, *Napoléon*, Stock, 1998, p. 186.

* Quand le lieu d'édition n'est pas indiqué, il s'agit de Paris.

Les Cent-Jours de Benjamin Constant

Benjamin Constant, une des têtes politiques les mieux faites de l'époque, salue à sa manière, le 19 mars, le retour glorieux de Napoléon dans le *Journal des débats*, où, fidèle à Louis XVIII, il écrit : « J'ai voulu la liberté sous diverses formes, j'ai vu qu'elle était possible sous la monarchie, je vois le Roi se rallier à la Nation, je n'irai pas, misérable transfuge, me traîner d'un pouvoir à l'autre, couvrir l'infamie par le sophisme et balbutier des mots profanés pour racheter une vie honteuse. » Malgré cette résolution, digne du marbre, Benjamin, conscient du danger encouru en publiant son brûlot, note le 18 mars dans son Journal intime : « S'il triomphe [Napoléon] et qu'il me prenne, je péris². » Il anticipe donc. Le 21, il trouve refuge chez William Harris Crawford, ministre des États-Unis en France ; puis quitte Paris par la poste en direction de la Vendée. Le 25, s'avisant de la forte présence des bonapartistes dans la région nantaise, il rebrousse chemin. Arrivé à cinq heures du matin, le 27, aux portes de la capitale, il décide de ne point les franchir et de rester à Sèvres pour examiner la situation. Le 28, il peut rencontrer un proche de l'empereur, le général Sebastiani. Celui-ci, instruit de la versatilité des hommes, passe sous silence son article des *Débats* et lui conseille de rédiger une lettre « ostensible » à Napoléon. Un ralliement en bonne et due forme. Constant s'exécute : le 4 avril, paraît dans *Le Journal de Paris* un article anonyme – d'un anonymat facile à percer – sur le Congrès de Vienne, par lequel il affirme que désormais c'est l'empereur qui incarne la volonté nationale (« C'est donc contre la volonté nationale que les puissances agiraient en attaquant la France »).

Les jours passent, il attend. Il dîne en ville, rencontre encore Sebastiani, voit Fouché, Joseph Bonaparte. Il s'impatiente, tergiverse entre la crainte de l'empereur et l'amour qui le consume pour Juliette Récamier (un coup de foudre datant de l'été précédent). Napoléon le reçoit enfin le 14 avril. Il connaît Benjamin Constant, n'ignore rien des articles et des ouvrages qu'il a publiés contre lui – encore en 1814, il flétrissait « l'usurpateur »

dans *De l'esprit de conquête* ; il sait aussi que l'homme est prêt à se vendre, pour « arriver » – le mot est de Constant. Or, contre Louis XVIII, face aux réactionnaires de Vienne, Napoléon a besoin de se présenter en allié et protecteur de la bourgeoisie libérale. Benjamin Constant étant l'incarnation de cet esprit, son ralliement vaut une armée, sa plume une batterie de canons. Du reste, dès son passage à Lyon, Napoléon n'a-t-il pas promis une Constitution ? Constant n'est pas dupe ; déjà après un entretien avec Joseph, le 31 mars, il notait dans son Journal : « Les intentions sont libérales : la pratique sera despotique. » N'importe, le 15 avril, il se réjouit d'être le porte-plume de ces « intentions libérales ». L'empereur lui demande un projet de Constitution : Constant accepte. « Arriverai-je enfin ? », écrit-il en roué ingénu.

Dès le lendemain de cet entretien, Constant apporte son projet. Refusé ! Il reprend sa copie et propose un nouveau texte à Napoléon le 18 avril. Encore quelques retouches, et le 19, au cours d'une troisième entrevue, il a le plaisir de constater que beaucoup de ses « idées constitutionnelles » sont « adoptées ». Comble de bonheur : en ce même jour, il apprend sa nomination au Conseil d'État, officiellement confirmée le 20. Enfin ! il tient une place convoitée depuis son arrivée à Paris en compagnie de Germaine de Staël en 1795.

Tous les deux se sont connus en Suisse, un pays natal bien mal taillé pour la rayonnante fille de Necker et le jeune homme aux dents longues. Benjamin est né à Lausanne, descendant de huguenots français. Fils d'un colonel de gardes suisses (sa mère est morte en le mettant au monde), il a voyagé, fréquenté plusieurs universités européennes, jusqu'à ce qu'en 1788 son père lui trouve un poste de chambellan auprès du duc de Brunswick. Dans cette petite cour allemande, il rencontre Minna von Cramm, de neuf ans son aînée, qu'il épouse, mal inspiré : leur mésentente aboutit à une séparation en 1794. « Sans doute tout cela est de ma faute », écrit-il. Une antienne dans sa vie, ce *mea culpa*.

Benjamin tombe alors amoureux de Germaine de Staël, au cours d'une visite chez elle, au château de Coppet, près de Genève. Sa conversation l'éblouit. Dans son roman posthume, *Cécile*, Constant décrit Germaine sous les traits de M^{me} de Malbée : « Lorsque je rencontrai M^{me} de Malbée, elle était dans sa vingt-septième année [vingt-neuvième pour la baronne de Staël].

Une taille plutôt petite que grande, et trop forte pour être svelte, des traits irréguliers et trop prononcés, un teint peu agréable, les plus beaux yeux du monde, de très beaux bras, des mains un peu trop grandes, mais d'une éclatante blancheur, une gorge superbe, des mouvements trop rapides et des attitudes trop masculines, un son de voix très doux et qui dans l'émotion se brisait d'une manière singulièrement touchante, formaient un ensemble qui frappait défavorablement au premier coup d'œil, mais qui, lorsque M^{me} de Malbée parlait et s'animait, devenait d'une séduction irrésistible³. » Bien d'autres ont témoigné de cette sorte de « magie » qui en faisait une reine de salon.

Fille du banquier Necker – qu'elle vénère –, ancien ministre de Louis XVI qui avait connu une manière d'apothéose en 1789, Germaine de Staël n'est pas une débutante à Paris. Sa mère y tenait un salon fréquenté des plus beaux esprits. C'est à Paris aussi qu'elle a épousé à vingt ans l'ambassadeur de Suède à la cour de France, le baron de Staël-Holstein. À son tour, elle tient salon rue du Bac, où elle défend la cause de la monarchie constitutionnelle, à la fois contre les républicains et contre la noblesse d'Ancien Régime. Les massacres de septembre 1792 la décident à partir en Suède avec son époux, puis à rejoindre son père à Coppet. Depuis cette époque, elle tient à distance le baron Éric Magnus qu'elle n'a jamais aimé et qui, en panier percé, a dévoré la dot de sa femme et écorné la fortune de son beau-père. M^{me} de Staël se plaît en la compagnie des gens d'esprit, qu'elle éblouit elle-même par son intelligence, ses saillies, sa culture et son alacrité. À son mari, peu salonnier, elle fait cette remarque : « Tu n'aimes point mes amis, et je ne puis vivre sans eux. Une conversation animée m'est indispensable. »

L'arrivée en mai 1795 dans la capitale française de Benjamin et de Germaine ne passe pas inaperçue. Si lui est inconnu, M^{me} de Staël, outre qu'elle est la fille de l'ancien contrôleur général des Finances, s'est fait annoncer par ses *Réflexions sur la paix adressées à M. Pitt et aux Français*, parues l'année précédente en Suisse, et qui lui valent l'éloge de Fox au Parlement britannique. Ce n'est pas un coup d'essai. Elle a déjà publié, notamment, ses *Réflexions sur le procès de la reine*, en 1793. Résignée à ce que son père Necker raille ses ambitions littéraires et l'appelle « M^{me} de Saint-Écritoire », Germaine n'entend pas être réduite

3. *Ibid.*, p. 149-150.

au sort commun des femmes de son temps. « Examinez l'ordre social, écrit-elle, vous verrez bientôt qu'il est tout armé contre une femme qui veut s'élever à la hauteur de la réputation d'un homme. » Attaquée dans la presse, elle ne tarde pas à répondre par une profession de foi républicaine, dans les *Nouvelles politiques et étrangères* : « Je souhaite sincèrement l'établissement de la République française sur les bases sacrées de la justice et de l'humanité, parce qu'il m'est démontré que, dans les circonstances actuelles, le gouvernement républicain peut seul donner du repos et de la liberté en France⁴. » Bientôt, elle redonne vie à son salon, rue du Bac, tandis que Benjamin s'ouvre les colonnes des journaux. Lorsque la Convention fait place au Directoire, celui-ci ne cesse d'être ballotté entre l'opposition des jacobins et celle des contre-révolutionnaires. En cette époque troublée où chacun devient objet de soupçon, M^{me} de Staël est invitée à quitter Paris. Benjamin Constant la suit à Coppet.

Constant, qui promène un regard ironique sur la société, passe pour léger, sceptique, porté au plaisir, mais il est doué d'une âme sensible que dissimule souvent sa rage de raisonner. Âgé alors de vingt-huit ans – un an de moins que son amie –, il partage avec M^{me} de Staël les mêmes principes libéraux. Tous les deux sont enfants des Lumières ; ils n'ont pas la religion du passé ; ils croient au progrès. Leur mot clé n'est pas « révolution » – quelque intérêt qu'ils y aient trouvé – mais « perfectibilité ». Hostile au jacobinisme, à la Terreur, Constant n'en est pas moins l'adversaire des partisans de l'Ancien Régime. Pendant l'hiver 1796, il rédige une brochure en faveur du Directoire à laquelle Germaine de Staël a contribué : *De la force du gouvernement actuel de la France et de la nécessité de s'y rallier*, publiée en Suisse en avril 1796. C'est un événement. *Le Moniteur*, à Paris, la réimprime ; tout le monde en parle ; la brochure est traduite en allemand. Il s'agit d'un appel « aux honnêtes gens », aux hommes d'ordre, qui, face à l'agitation sociale du moment, pourraient être séduits par un retour à la monarchie.

Tout semble aller au mieux pour lui. En ce mois d'avril, M^{me} de Staël, dont il est très épris, lui a accordé de l'accompagner à Paris, où il arrive le cœur en liesse. Malheureusement, il ne peut s'y faire reconnaître citoyen français (cette situation d'« étranger » va peser sur toute sa carrière). Malgré cela et en

4. S. Balayé, *Madame de Staël*, Klincksieck, 1979, p. 62.

dépité des hostilités qu'il provoque inévitablement, Benjamin connaît une période faste. Spéculant sur les biens nationaux, aidé par Necker, il acquiert en novembre 1796 une propriété, le domaine d'Hérivaux, près de Luzarches, et ramène Germaine en France. Tous les deux, devenus amants, écrivent de concert, reçoivent dans le domaine champêtre de Benjamin, s'enchantent de la naissance de leur fille Albertine de Staël... En mars 1797 paraissent *Des réactions politiques*, où Benjamin Constant prend la défense de la Révolution, étape irréversible du progrès humain : « Il faut que les lumières s'étendent, que l'espèce humaine s'égalise et s'élève, et que chacune de ces générations successives que la mort engloutit laisse du moins après elle une trace brillante qui marque la route de la vérité⁵. » Germaine de Staël, pour sa part, travaille à l'un de ses grands livres, *De la littérature*, sans perdre de son intérêt pour les affaires du moment auxquelles elle consacre un ouvrage, resté inédit de son vivant : *Des circonstances actuelles qui peuvent terminer la Révolution*. Tous les deux ont acquis la même conviction : il faut instituer une République stable, établie sur les principes de progrès, de liberté et de propriété. Une République forcément représentative (nous ne sommes pas dans un canton suisse), fondée sur la souveraineté du peuple. Autant dire qu'il faut remplacer la Constitution de l'An III – celle du Directoire – en donnant notamment plus de force au pouvoir exécutif.

Lorsque le coup d'État du 18 Brumaire – 9 novembre 1799 – met fin au Directoire et impose le Consulat, Benjamin Constant et Germaine de Staël se rallient à l'homme fort. Défaillance de l'esprit libéral ? Le Directoire, au vrai, n'était pas viable. Divisé en son sein, harcelé par ses ennemis de gauche et de droite, survivant à force de coups d'État répétés, il était en voie de faillite. Ne manquant pas de sympathie pour Bonaparte, depuis les campagnes d'Italie, Germaine et Benjamin ne se font guère violence pour accepter le sabre de Brumaire, espérant voir dans le vainqueur des Pyramides le « Washington français » – l'homme qui établira le régime de liberté attendu. Une chance s'offre à eux ! Germaine ouvre de nouveau les portes de son salon. Secondé par sa maîtresse, Benjamin sollicite un poste auprès de Sieyès, un des membres du Direc-

5. B. Constant, *Écrits et Discours politiques*, Jean-Jacques Pauvert, 1964, I, p. 85.

toire renversé et organisateur de Brumaire, mais au nom de la liberté :

« Citoyen Directeur,

» Après le premier sentiment de joie que m'a inspiré la nouvelle de notre délivrance, d'autres réflexions se sont présentées à moi. Peut-être y attaché-je trop d'importance mais je vous conjure de les lire : je crois le moment décisif pour la liberté. On parle de l'ajournement des Conseils [Conseil des Anciens, Conseil des Cinq-Cents, qui formaient le pouvoir législatif du Directoire]. Cette mesure me paraîtrait désastreuse aujourd'hui, comme détruisant la seule barrière à opposer à un homme que vous avez associé à la journée de hier, mais qui n'en est que plus menaçant pour la république ; ses proclamations, où il ne parle que de lui, où il dit que son retour a fait espérer qu'il mettrait un terme aux maux de la France, m'ont convaincu plus que jamais que dans tout ce qu'il fait il ne voit que son élévation. Il a cependant pour lui les généraux, les soldats, la populace aristocratique, et tout ce qui se livre avec enthousiasme à l'apparence de la force. La république a pour elle Vous, et certes c'est beaucoup, et la représentation, qui, mauvaise ou non, sera toujours propre à mettre une digue aux projets d'un individu, et qui seul peut prononcer de ces décrets nécessaires, en cas de tentative d'usurpation... »

Grâce à M^{me} de Staël qui a su lui ménager l'appui de Joseph Bonaparte et celui de Sieyès, chargé du recrutement, Benjamin Constant, « du Léman, homme de lettres », est nommé dans l'une des assemblées législatives, le Tribunat, installé au Palais-Royal – la seule instance où l'on est appelé à discuter les projets de loi. Germaine a lancé Benjamin.

Cette nomination suscite des commentaires peu amènes dans la presse : Constant n'est-il pas un étranger, un Vaudois cosmopolite ? N'importe. Il fait ses classes de parlementaire. Non sans panache : dès son premier discours, sur la formation de la loi, le 5 janvier 1800, il parle clairement contre le gouvernement. Ce jour-là, M^{me} de Staël attend chez elle quelques amis : « Je reçus, raconte-t-elle, dix billets d'excuse à cinq heures. » Les journaux, complaisants pour le pouvoir, jugent Constant comme un assoiffé de gloire et certains insinuent, non sans raison, que M^{me} de Staël a inspiré son discours. Bonaparte ne le lui pardonnera pas.

L'épisode dépeint au mieux Benjamin Constant. Il a beau être un arriviste de haute volée, il n'en professe pas moins des idées auxquelles il tient. On a pu dire qu'il avait l'esprit intransigeant

et l'honneur malléable, mais, devenu tribun, il défend au prix d'un travail acharné et au risque d'attirer sur sa tête l'hostilité du nouveau maître de la France et de ses courtisans la cause qui lui est chère, celle des libertés : le droit d'opposition, de pétition, la liberté de la presse, la nécessité des formes en matière de justice. Cette indépendance finit par provoquer la colère de Bonaparte contre l'ingrat. Le 17 janvier 1802, 20 membres du Tribunat doivent être tirés au sort pour laisser leur place ; le Premier Consul engage le Sénat à négliger cette procédure et choisit les sortants dans l'opposition ; Constant en est, avec Daunou⁶, Cabanis⁷ et Jean-Baptiste Say⁸.

À la même époque, il vient de rompre avec Anna Lindsay, une Irlandaise que lui avait présentée Julie Talma, autre admiratrice. Homme couvert de femmes, Benjamin entretient toujours sa liaison avec Germaine de Staël, que de terribles orages rendent invivable. Il a trouvé dans l'amour d'Anna, à la fin de l'année 1800, un dérivatif. Mais Anna, mère de deux enfants, aspire bientôt au mariage. Benjamin ne veut point rompre avec Germaine. Ce sera une lente extinction des feux. Benjamin retourne à ses travaux. Ses finances sont en piteux état ; il vend sa propriété d'Hérivaux, pour acheter les Herbages, nettement plus modestes.

M^{me} de Staël n'est pas plus en odeur de sainteté auprès de Bonaparte : traduisant ses désenchantements sur les intentions libérales du Premier Consul, ses ouvrages déplaisent en haut lieu. *De la littérature*, publié en 1800, révèle un penseur indépendant là où Bonaparte garde le modèle louis-quatorzien des rapports entre la littérature et la politique. Sur le terrain religieux, elle s'oppose au Concordat, signé en 1801, qui redonne de la puissance à un catholicisme que cette protestante juge incompatible avec les principes de progrès et de liberté. L'élimination

6. Pierre Claude François Daunou (1761-1840), ancien oratorien, ancien conventionnel, principal auteur de la Constitution de l'an III, deviendra en 1804 archiviste de l'Empire, avant d'être destitué en 1815.

7. Pierre Jean Georges Cabanis (1757-1808), ancien ami de Mirabeau et de Condorcet, professeur à l'École de médecine, membre de l'Institut, favorisa le coup d'État du 18 Brumaire avec son ami Sieyès. Un des représentants éminents des « Idéologues », auteur du *Traité du physique et du moral de l'homme* (1802) contre la philosophie idéaliste.

8. Jean-Baptiste Say (1767-1832), économiste dont le *Traité d'économie politique*, paru en 1803, deviendra une bible française de l'économie libérale, s'oppose à la politique fiscale du Premier Consul.

de Constant du Tribunat achève de la faire entrer dans l'opposition. Elle donne bientôt le signal du départ, quittant Paris en compagnie de son mari malade, à la fin d'avril 1802. Le baron de Staël meurt en route, le 9 mai, dans une auberge de Poligny. Benjamin rejoint Germaine en Suisse.

En octobre, Germaine reçoit un ordre d'exil définitif. Son salon, suspect à la police du Premier Consul, l'ouvrage de Necker, *Dernières Vues de politique et de finances*, auquel elle était soupçonnée d'avoir instillé son fiel, sa liaison même avec Constant, tout l'a rendue indésirable aux yeux du pouvoir consulaire. Son roman *Delphine*, paru en décembre de 1802, non sans succès, confirme au grand jour ses idées libérales, son absence de préjugés contre le conformisme social : « Jamais, décrète Bonaparte, la fille de M. Necker ne rentrera à Paris. » Germaine a pourtant essayé d'amadouer Bonaparte. Elle a même avoué à son frère Joseph : « Je deviens bête devant lui, à force d'avoir envie de lui plaire. » Mais le Premier Consul n'aime pas les bas-bleus ; soucieux, qui plus est, de contrôler l'opinion, il craint aussi les talents qui ne s'alignent pas. Pendant une douzaine d'années, Constant et Germaine vont vivre un demi-exil, tantôt proches l'un de l'autre, tantôt séparés – exil partagé entre la Suisse et l'Allemagne, entrecoupé de quelques incursions en terre française. L'établissement de l'Empire en France par le sénatus-consulte du 18 mai 1804 élargit encore le fossé entre Benjamin Constant, Germaine de Staël et Bonaparte devenu Napoléon I^{er}. Le Tribunat, dont Constant avait été membre, est dissous en 1807. Un pouvoir discrétionnaire s'installe, renforcé par les victoires des armées impériales contre les pays coalisés d'Europe.

Après la mort de son père, en avril 1804, M^{me} de Staël fait de Coppet un des hauts lieux de rencontre des adversaires de Napoléon. Outre Constant, elle y reçoit August Wilhelm Schlegel, puis son frère Friedrich, tous les deux philologues, critiques littéraires, fondateurs des revues *Athenäum* puis *Europa*, et du cercle romantique d'Iéna, Simonde de Sismondi, économiste suisse, l'historien libéral Prosper de Barante (avec lequel elle amorce une liaison qui durera cinq années), Juliette Récamier et l'un de ses adulateurs, le prince Auguste de Prusse... La société de Coppet, cosmopolite, européenne, devient le plus brillant foyer d'opposition intellectuelle à l'Empire. Benjamin et Germaine travaillent l'un et l'autre à leurs œuvres ; ils se

querellent, se quittent, se retrouvent. En société, ils rivalisent de brio : « Leurs esprits du moins à tous deux se convenaient toujours, écrira Sainte-Beuve ; ils étaient sûrs de s'entendre par là. Rien, au dire des témoins, n'était éblouissant et supérieur à leur conversation engagée dans ce cercle choisi, eux deux tenant la raquette magique du discours et se renvoyant, durant des heures, sans manquer jamais, le volant de mille pensées entrecroisées. »

Benjamin aurait bien voulu épouser Germaine, mais une baronne de Staël peut-elle troquer son nom, auquel elle a donné de l'éclat, et son titre, contre le nom d'un parvenu ? Benjamin, alors, s'échappe autant qu'il peut, vit à Genève, à Paris, à Lausanne... Dans le Journal qu'il s'est mis à tenir, il laisse tomber à la date du 26 octobre : « Je suis las de l'homme-femme dont la main de fer m'enchaîne depuis 10 ans, et une femme vraiment femme m'enivre et m'enchant. » Depuis longtemps, Germaine continue à régner sur sa vie sans gouverner son cœur ; il s'est épris cette fois de Charlotte de Hardenberg, rencontrée une dizaine d'années plus tôt à Brunswick. Il songe au mariage : « Avec Charlotte, je puis vivre en France honorablement et paisiblement. Elle m'apporte un caractère charmant, assez d'esprit, plus que je ne lui en croyais, une naissance illustre, assez de fortune pour que, marié, je ne sois pas plus pauvre qu'à présent, et un attachement qui a survécu à dix ans d'absence et d'indifférence de ma part » (4 mai 1805). Charlotte n'est pas libre, mais elle obtient de son mari, Alexandre du Tertre, son consentement au divorce en mai 1807. M^{me} de Staël récupère néanmoins l'infidèle à Coppet. Il lui propose alors le mariage ou la rupture. Elle refuse l'un et l'autre. Les scènes orageuses se multiplient. Finalement, Benjamin accomplit l'irréparable : il se marie secrètement à Charlotte en juin 1808. M^{me} de Staël ne l'apprendra, de la bouche de Charlotte, que près d'un an plus tard.

« Ane de Buridan sentimental », ballotté entre Charlotte et Germaine, qui continue à hanter son esprit, Benjamin s'adonne au jeu, perd des sommes considérables, ce qui l'oblige, décavé, à vendre les Herbages. M^{me} de Staël a publié en 1807 son roman *Corinne*, qui connaît un triomphe international, puis son grand livre, *De l'Allemagne* – pour l'Allemagne et contre Napoléon –, en 1810, dont la saisie ordonnée par l'empereur établit définitivement sa célébrité. En avril 1811, elle invite Constant à souper en compagnie de son nouvel amant, John Rocca, un Genevois, officier de hussards. Erreur : les deux hommes veulent s'affron-

ter en duel. Celui-ci n'aura pas lieu, un règlement à l'amiable ayant été trouvé, mais Benjamin fait ses adieux à son amie, le 8 mai 1811, à Lausanne, et part pour l'Allemagne en compagnie de Charlotte. Après de nombreuses étapes, au cours desquelles il joue sans frein et sans profit, les deux époux s'installent à Göttingen au début de novembre. Là, il travaille, s'ennuie, tombe malade, se querelle avec sa femme... Dans son Journal intime et lapidaire, il donne libre cours à ses plaintes et récriminations : « Dieu que mon cœur est triste ! », « Combien j'avance peu ! », « Ma femme ne laisse pas que d'être ennuyeuse », « Que la vie est triste et que je suis fou ! », « Oh le mariage ! », « Mécontentement de moi et des autres », « Abattement »...

Dans ces années de méditation, d'exil, de tristesse, Benjamin Constant travaille à ses deux grands ouvrages, l'un sur « la politique », l'autre sur « la religion ». Ils ne paraîtront pas de son vivant, mais ses idées se précisent, prennent de l'ampleur et de la force. M^{me} de Staël, quant à elle, quitte Coppet le 23 mai 1812 pour la Russie. Après un éprouvant voyage, elle arrive à Moscou le 2 août, six semaines avant que la ville envahie par la Grande Armée ne soit incendiée ; le 13, elle est à Saint-Pétersbourg. Au moment où les troupes napoléoniennes remportent la bataille de la Moskova qui leur ouvre la voie de Moscou, elle gagne Stockholm, où elle est accueillie avec ferveur par le prince royal de Suède, Bernadotte, maréchal d'Empire brouillé avec Napoléon depuis Wagram et allié du tsar Alexandre I^{er}. Germaine reste à Stockholm de septembre 1812 à mai 1813, puis s'installe à Londres avec sa famille. Elle a son idée : acharnée à combattre le Corse, s'y employant dans tous les lieux d'Europe où elle passe, elle n'en est pas moins hostile à la restauration d'un Ancien Régime honni, et, partant, se méfie des Bourbons. Elle voit en Bernadotte le seul général républicain capable de remplacer Napoléon sur le trône de France, le seul qui allie « la chevalerie du républicanisme à la chevalerie de la royauté ».

Les défaites de Napoléon à partir de 1813 revigorent Benjamin Constant. Il se laisse aller à écrire le 31 décembre : « Les flammes de Moscou ont été l'aurore de la liberté du monde. » Sortant de sa retraite studieuse et mélancolique, il répond aux invites de Bernadotte, que Constant appelle « le Béarnais » (il est né à Pau). Lui aussi, comme Germaine, pense qu'il peut devenir le successeur libéral de Napoléon, sérieusement menacé

depuis la retraite de Russie. Les deux hommes sympathisent. Benjamin affirme ses sentiments antinapoléoniens dans un pamphlet qui sera publié à la fin de janvier 1814 : *De l'esprit de conquête et de l'usurpation dans leurs rapports avec la civilisation européenne*. Le tableau de la France qu'il y trace, au moment où ses frontières sont franchies par les troupes des pays coalisés, est sans complaisance : « Nous y voyons l'usurpation triomphante, armée de tous les souvenirs effrayants, héritière de toutes les théories criminelles, se croyant justifiée par tout ce qui s'est fait avant elle, forte de tous les attentats, de toutes les erreurs du passé, affichant le mépris des hommes, le dédain pour la raison. Autour d'elle se sont réunis tous les désirs ignobles, tous les calculs adroits, toutes les dégradations raffinées. »

Constant évoque les ravages de la peur, de la vanité, de la cupidité : « La religion est le porte-voix de l'autorité, le raisonnement le commentaire de la force. Les préjugés de tous les âges, les injustices de tous les pays, sont rassemblés comme matériaux du nouvel ordre social. L'on remonte vers des siècles reculés, l'on parcourt des contrées lointaines, pour composer de mille traits épars une servitude bien complète qu'on puisse donner pour modèle. La parole déshonorée vole de bouche en bouche, ne partant d'aucune source réelle, ne portant nulle part la conviction ; bruit importun, oiseux et ridicule, qui ne laisse à la vérité et à la justice aucune expression qui ne soit souillée. » Ces propos de moraliste s'achèvent par un appel à l'action : « Jamais un peuple ne se détache de ce qui est véritablement la liberté. »

Parallèlement, il écrit pour Bernadotte une proclamation contre Napoléon et pour la libération de la France. Plusieurs journaux allemands la reproduisent en février 1814. Constant réitère ses offres de service au prince royal de Suède. Il lui fait valoir que son intervention auprès des Alliés (contre la France) serait de poids pour obtenir « une constitution qui garantisse les droits éternels de la propriété, de la liberté individuelle et religieuse, de la représentation nationale, de l'indépendance des tribunaux et du développement des lumières et de la pensée⁹ ». Son Altesse Royale se laisse fléchir et l'invite à le rejoindre en son quartier général, à Liège. Constant accepte. Sa collaboration

9. Cité par P. Bastid, *Benjamin Constant et sa doctrine*, Armand Colin, 1966, I, p. 259.

avec Bernadotte n'ira pas loin, le prince n'osant pas risquer sa couronne de Suède pour tenter de devenir Régent en France : il n'ira pas au-delà de Nancy.

M^{me} de Staël éprouve au moment de l'invasion un fort sentiment profrançais. Elle voudrait à la fois la fin de Bonaparte et la victoire de ses armées contre l'envahisseur. Le 22 mars 1814, elle écrit à Constant : « Je hais l'homme, mais je blâme les événements qui me forcent en ce moment à lui souhaiter du succès. Voulez-vous donc qu'on foule la France aux pieds ? [...] Je ne ferai rien contre la France ; je ne tournerai pas contre elle dans son malheur, ni la renommée que je lui dois, ni le nom de mon père qu'elle a aimé. Ces villages brûlés sont sur la route où les femmes se jetèrent à genoux pour le voir passer. Vous n'êtes pas français, Benjamin. Tous les souvenirs de votre enfance ne sont pas attachés à cette terre, voilà d'où vient la différence entre vous et moi : mais pouvez-vous vraiment voir les Cosaques dans la rue Racine ¹⁰ ? »

Le 6 avril, Napoléon abdique, après que le Sénat eut proclamé sa déchéance ; ses vainqueurs l'exilent à l'île d'Elbe, dont il est nommé gouverneur ; il dispose d'un millier de soldats. Louis XVIII est restauré sous la protection des baïonnettes des Alliés, tandis qu'à Vienne est convoqué le Congrès qui doit décider de la nouvelle Europe.

Benjamin Constant et Germaine de Staël se retrouvent à Paris après trois ans de séparation. Elle, ralliée à Louis XVIII qui a promis la Charte, s'installe à Clichy, où elle réunira une société internationale. Lui est motivé par deux soucis – toujours les mêmes : entrer dans la carrière, obtenir une place, mais aussi promouvoir, tout comme Germaine de Staël, un régime de liberté. Quel régime ? Peu lui importe. Il a été monarchiste, républicain, bonapartiste même, mais, malgré toutes les faiblesses de son tempérament, il a défendu sans désespérer ses idées libérales. La carte Bernadotte abandonnée, il jouera celle des Bourbons. Le 15 avril, il est de retour à Paris, où il entreprend immédiatement ses visites : « Revu beaucoup de gens, écrit-il le 16. Bonnes dispositions. Talleyrand bien, dit-on. » Et cet aveu qui résume ses activités : « Servons la bonne cause et servons-nous. » Il retrouve les colonnes des journaux et travaille à ses

10. *Lettres de M^{me} de Staël à Benjamin Constant*, cité par S. Balayé, *op. cit.*, p. 216-217.

Réflexions sur les constitutions, qui paraissent le 24 mai – c'est-à-dire une douzaine de jours avant la promulgation de la « Charte constitutionnelle » de Louis XVIII.

Benjamin se démène, voit tout le monde, écrit une brochure sur la liberté de la presse, qu'il présente comme le « droit des droits » : « une sauvegarde pour les individus sans exception [...], depuis le ministre disgracié, qui, sans la liberté de la presse, ne pourra pas répondre aux imputations de son successeur, jusqu'au plus obscur des Français qui, sans la liberté de la presse, n'aura point de recours contre les injustices, ou, si l'on croit que nulle injustice n'est possible, contre les erreurs d'un ministre tout-puissant ¹¹. » On parle de lui, on vante ses travaux. Autant d'« éloges sans résultat ». Il se heurte même à M^{me} de Staël, occupée de doter leur fille Albertine en vue d'un mariage avec Victor de Broglie, et qui n'obtient pas que la France honore son emprunt auprès de Necker – emprunt dont le versement des intérêts annuels avait été aboli en 1793. Elle demande à Benjamin qu'il rembourse l'argent qu'elle lui a avancé. Il esquivé. Mais s'inquiète pourtant : « D'ici à six semaines, il faut que je sois quelque chose », note-t-il le 17 juillet. Tandis que ses brochures lui prodiguent un vrai succès d'opinion, il laisse tomber, le 19 août : « Ce qui m'accable, c'est de n'avoir personne ici que j'aime. Ma femme me manque. La vie est trop sèche. » Cette solitude du cœur explique sans doute le coup de foudre du 31, qu'il résume avec sa concision coutumière : « M^{me} Récamier. Ah ça ! deviens-je fou ? »

La folie n'est certes pas de tomber amoureux de Juliette Récamier, si experte à faire tourner les têtes, mais de s'en éprendre en 1814 alors qu'il la connaissait depuis une quinzaine d'années. De dix ans plus jeune que lui (elle a trente-sept ans), elle tient le salon antinapoléonien le plus brillant de Paris. D'une coquetterie étudiée, elle allie un pouvoir de séduction nonchalante à une froideur redoutable. Benjamin désespère : « Juliette a le cœur le plus sec que le ciel, ou l'enfer, ait jamais formé. Quant à M^{me} de Staël, c'est un serpent dont la vanité est féroce. Elle me hait, au fond, et je le lui rends. Mettons ma fortune à l'abri de ses griffes de harpie » (14 novembre). Côté carrière, rien de neuf : « J'ai galvaudé ma vie ces trois mois et demi » (13 décembre).

11. B. Constant, *Œuvres*, op. cit., p. 1265.

Les premières semaines de l'année 1815 sont toujours hantées par ce que Benjamin appelle son « paroxysme » : « J'ai tout autre chose que de la politique dans la tête. » Même s'il vitupère Juliette (« Sa coquetterie est indestructible », ou : « Cette maudite femme est imprenable »), il l'aide à écrire – il écrit pour elle – ses *Mémoires*. C'est alors qu'il apprend, le 6 mars, au moment où il s'apprête une nouvelle fois à quitter Paris, le retour tonitruant de Napoléon. Il espère que le gouvernement royal aura besoin de lui. Il prend le risque d'écrire un article qui « met [sa] vie en danger », non sans orgueil : « Quels lâches que ces royalistes si purs qui pensaient me présenter comme un ennemi de ce gouvernement. Ils tremblent, et je suis le seul qui ose proposer de se défendre. » Partisan d'organiser la résistance, il fustige la lâcheté des députés. Le 19, le *Journal des débats* publie son article resté fameux, alors que Napoléon est à quelques heures de Paris.

Par bravade, pour les doux yeux de Juliette, il n'hésite pas à traiter Napoléon d'« Attila », de « Gengis Khan ». Or, un mois plus tard, le voilà conseiller d'État de l'affreux tyran ! Son image personnelle souffre de ces palinodies. À tort : joueur invétéré, Benjamin Constant, en quelques mois, a parié sur trois hommes, Bernadotte, Louis XVIII, et finalement Napoléon. Il aura perdu trois fois. Mais ses idées restent les mêmes : n'importe le souverain, n'importe le régime, c'est la liberté qu'il faut défendre. Il tente avec succès d'en convaincre l'empereur : l'Acte additionnel aux Constitutions de l'Empire du 18 avril 1815, cette nouvelle Constitution qui lui doit tant qu'on l'appelle la « Benjamin » (Montlosier), atteste ses convictions. Il les réaffirme dans ses *Principes de politique applicables à tous les gouvernements représentatifs*, le plus important de ses livres politiques, sorti des presses le 29 mai, rédigé en moins de deux mois, médité de longue date. Cet ouvrage, qui en fait l'un des grands écrivains politiques du siècle, est une bible du libéralisme contre l'arbitraire du pouvoir : liberté de la presse, liberté religieuse, liberté individuelle, garanties judiciaires, autant d'impératifs, autant de chapitres : « Cette liberté, en effet, est le but de toute association humaine : sur elle s'appuie la morale publique et privée ; sur elle reposent les calculs de l'industrie ; sans elle il n'y a pour les hommes ni paix, ni dignité, ni bonheur¹². »

12. *Ibid.*, p. 1232.

Germaine de Staël désapprouve sa volte-face. Lui se vante des résultats : « Le gouvernement actuel est le premier de tous les gouvernements de France qui ait renoncé formellement à cette prérogative terrible [arrestations, emprisonnements arbitraires, exil], dans la constitution qu'il a proposée [allusion à l'article 61 : Nul ne peut être poursuivi, arrêté, détenu ni exilé que dans les cadres prévus par la loi]. C'est en consacrant de la sorte tous les droits, toutes les libertés, c'est en assurant à la nation ce qu'elle voulait en 1789, ce qu'elle veut encore aujourd'hui, ce qu'elle demande, avec une persévérance imperturbable, depuis vingt-cinq ans, toutes les fois qu'elle ressaisit la faculté de se faire entendre ; c'est ainsi que ce gouvernement jettera chaque jour, dans le cœur des Français, des racines plus profondes¹³. »

Le nouvel Empire sera libéral ou ne sera pas.

Les Français n'auront pas le temps d'en juger. À nouveau coalisés contre la France napoléonienne, les souverains d'Europe mettent fin au rêve de Benjamin Constant. Le 18 juin 1815, vainqueurs à Waterloo, ils se vengent de leur frayeur en déportant Napoléon sur l'île de Sainte-Hélène, où il mourra en 1821. Les Bourbons sont pour la seconde fois restaurés.

Le 19 juillet, Benjamin Constant reçoit son ordre d'exil. Il passe encore quelques jours à Paris, se plaint de son « absurde amour » pour Juliette Récamier : « La Suisse et ma femme, voilà ce qu'il me faut et que je demande à Dieu. » Il obtient que son nom soit rayé de la liste d'exil, mais, le 31 octobre, il quitte néanmoins Paris : Senlis, Péronne, Mons, Bruxelles, où il attend en vain Charlotte. Celle-ci le rejoint à Londres, où il arrive le 27 janvier 1816. Très vite, il se lasse de sa présence : « Ma femme me gêne et m'ennuie. » Il fait paraître *Adolphe*, roman d'analyse, roman psychologique où il transpose ses amours orageuses : « C'est ne pas commencer de telles liaisons qu'il faut pour le bonheur de la vie : quand on est entré dans cette route, on n'a plus que le choix des maux... » Charles Du Bos a pu dire que ce roman était « le plus ressemblant quant aux défauts, le moins ressemblant par le silence observé quant aux qualités, et comme toujours le monde l'a pris au mot et pendant un siècle n'a jugé Constant que sur *Adolphe* ». Constant a beau répéter qu'il « n'attache aucun prix à ce roman », c'est ce roman qui

13. *Ibid.*, p. 1238.

inscrira son nom dans l'histoire de la littérature. En 1820, il s'efforce de justifier sa conduite politique dans un « mémoire apologétique », intitulé *Mémoires sur les Cent-Jours*. Une nouvelle fois, le joueur est capot.

Les Cent-Jours de Chateaubriand

Chateaubriand, d'un an plus jeune que Constant (il est né en 1768), a connu les mêmes événements au même âge, mais pas sous le même angle. Cadet d'une ancienne famille de la petite noblesse bretonne, il est présenté à la Cour deux ans avant la Révolution. Sans grand succès : il n'a rien d'un courtisan. Après être resté près de deux années à Paris au début de la Révolution, lésé par son frère aîné à la mort du père, il embarque en avril 1791 de Saint-Malo pour le Nouveau Monde, faute de trouver sa place dans l'Ancien. Il séjourne cinq mois aux États-Unis, terre de promesse, y épuise ses économies, s'endette, et finit par rentrer en France incognito. Faisant figure d'enfant sage, il épouse en 1792, sur le conseil de ses sœurs, une Céleste Buisson de La Vigne, presque distraitement, avant de gagner aussitôt l'armée des Princes occupée d'en finir avec la Révolution et de rétablir Louis XVI dans toutes ses prérogatives.

Chateaubriand a donc fait partie des émigrés. De leur piétaille même, celle qui fait le siège de Thionville en septembre 1792. Blessé, il prend le chemin d'un long exil, qui le conduit à Bruxelles, puis à Jersey, et finalement – toujours sans sa femme – à Londres, où il connaît sept années de vaches maigres, sort peu enviable mais préférable à celui de son frère et de sa belle-sœur, morts sur l'échafaud. Il écrit en attendant des temps meilleurs. En 1797, son *Essai sur les révolutions* ne le tire pas de la médiocrité matérielle. C'est un traité de toutes les révolutions de l'histoire qui, faute de documentation et de souffle, n'est pas à la hauteur de ses ambitions. Du moins, cet émigré révèle le peu de profondeur de son royalisme et de son catholicisme, le goût des idées générales, et son amour de la liberté.

Dans les années qui suivent, son esprit évolue, notamment sous l'influence de Louis de Fontanes, autre proscrit en relation avec le parti royaliste et avec lequel il noue à Londres une amitié durable. À ses côtés, l'homme du XVIII^e siècle qu'il a été prend conscience, comme tant d'autres nobles formés par les

Lumières, de l'importance de la religion pour les institutions sociales. La déchristianisation décidée par la République l'encourage à exalter l'autel. Il fixe ses idées dans un opuscule, *La Religion chrétienne par rapport à la morale et à la poésie* ; c'est l'ébauche du *Génie du christianisme*.

Lorsqu'il apprend le coup d'État du 18 Brumaire, Chateaubriand décide de rentrer en France. Il débarque le 6 mai 1800 à Calais, muni d'un passeport au nom d'un citoyen de Neuchâtel, Lassagne, délivré par le ministre de Prusse à Londres. Il s'installe à Paris dans un petit hôtel des Ternes. Sa vie parisienne commence. On le présente à Pauline de Beaumont, dont le salon, rue Neuve-de-Luxembourg, est à la mode. Sauvée providentiellement de la guillotine en 1794, séparée de son mari mais non des hommes, elle s'amourache de Chateaubriand, juste avant qu'il ne publie *Atala*. En quelque temps, l'ancien voyageur s'assure une position envieuse. Grâce à ses amis – et notamment à Élisa, la sœur du Premier Consul, auquel Fontanes le présente –, il est rayé de la liste des émigrés et peut vivre librement. *Atala*, détaché du grand livre et sorti en avril 1801, est un succès ; le *Génie du christianisme*, publié un an plus tard, un triomphe.

C'était aussi un miracle d'opportunité. En effet, le Premier Consul Bonaparte, dans son désir de réconcilier les Français déchirés par la guerre civile et la guerre religieuse, a signé en 1801 un Concordat avec le pape, par lequel le catholicisme est reconnu, sans redevenir religion d'État, la religion « de la majorité des Français ». L'ouvrage de Chateaubriand semble donc illustrer à merveille le retour à la foi et la politique du Consulat. Sans la moindre ambition théologique, cette longue description des beautés de la religion catholique, mère des arts et des lettres, pose aussi le problème qui hantera tous les philosophes politiques du XIX^e siècle : comment créer le lien social sans l'appui de la religion ? Le succès est immense. Du jour au lendemain, Chateaubriand est sacré grand écrivain. Dans ces pages brûlantes, il y a plus qu'une défense et illustration de la religion romaine : l'expression enflammée d'une nouvelle sensibilité qui va prendre le nom de romantisme.

Dans un des chapitres de la première édition, « Le vague des passions », l'auteur a introduit la confession d'un personnage (prénommé comme par hasard René – son second prénom). Son histoire étant censée encourager le recours à la religion, sa

conclusion était morale (« Il n'y a de bonheur que dans les voies communes »). En fait, le lecteur s'attachait surtout au caractère morbide de René, à sa mélancolie, à ses désirs sans objet, à l'ennui qu'il traîne d'un continent à l'autre. Avant l'Adolphe de Constant, le René de Chateaubriand inaugure la figure du héros romantique, solitaire, condamné à la rêverie, maudit et jouissant de sa malédiction. Pour longtemps retentira son cri : « Levez-vous vite, orages désirés... »

Chateaubriand prête à René quelques traits de son caractère : cet ennui, ce dégoût de la vie, qu'il a ressentis dès son enfance, en même temps qu'une aspiration à l'infini, ce commerce du désir et de la mort. C'est dans une langue somptueuse qu'il transmet ce mélange de religiosité, de poésie, de tourment intime. Bonaparte lui en sait gré : ce livre aide sa réconciliation avec Rome. Les femmes, dont il flatte les salons de sa présence maussade, ne jurent plus que par lui, le submergent d'« un amas de billets parfumés ».

La gloire littéraire ne lui suffit pas. Comme Benjamin Constant, il entend penser la politique et, peut-être encore davantage, en être un acteur de premier plan. On le lui a beaucoup reproché. Que ne s'est-il borné à être auteur ! « Mais l'ambition d'être un homme d'État l'a entraîné dans d'autres régions où ses prétentions mal accueillies ont développé en lui une foule de mauvaises passions... », écrit M^{me} de Boigne dans ses *Mémoires*¹⁴. Toujours est-il qu'en 1803, servi par le succès de son livre, épaulé par ses amis, dont le précieux Louis de Fontanes, qui lui a ouvert les bonnes portes, fort de l'appui de Bonaparte, il est nommé secrétaire de légation à Rome, auprès du cardinal Fesch, oncle du Premier Consul.

Cet épisode romain, qui comptera pour son art, illustre ses relations avec le beau sexe. Avec désinvolture, il prie à peu près simultanément trois femmes de venir le rejoindre. Son épouse légitime, qui ne le suit pas – il en est fort aise ; l'actuelle élue du cœur, Delphine de Custine, à laquelle il écrit : « La crainte de me réunir à ma femme m'a jeté une seconde fois hors de ma patrie » ; et sa maîtresse, plus ancienne en date, Pauline de Beau-

14. *Mémoires de la comtesse de Boigne*, Plon, 1908, I, 1781-1814, p. 294. La comtesse de Boigne, née Charlotte d'Osmond, a tenu un salon politique après son retour d'émigration. Ses *Mémoires*, restés longtemps inédits, sont une chronique pleine de verve et souvent mordante de la période qui va du règne de Louis XVI à la révolution de 1848.

mont, qui seule, du reste, fera le voyage, pour y finir ses jours le 4 novembre 1803. À Rome, Chateaubriand ne réussit guère ; pis, ses airs d'indépendance fâchent son supérieur, le cardinal Fesch, qui s'en plaint en haut lieu.

De retour à Paris, en février 1804, il est sur le point de remplir sa nouvelle fonction de ministre de France à Sion, dans la microscopique république du Valais, modeste poste qui l'humilie dans ses ambitions, lorsqu'il apprend l'exécution du duc d'Enghien. Chateaubriand écrit alors à Talleyrand, son ministre des Affaires étrangères, qu'il ne peut rejoindre son poste de Sion à cause de l'état de santé de sa femme. Geste sans éclat, façon prudente de prendre ses distances. C'en est fini de son zèle et de sa carrière bonapartiste : juste avant que Napoléon ne se couronne empereur, il rompt avec lui ; il ne sortira plus de l'opposition. Il n'en garde pas moins des relations avec Talleyrand, qui a été le conseiller du crime politique.

Il reste donc à Paris, où il entame avec quelque retard sa vie conjugale, dans un petit hôtel particulier de la rue de Miromesnil. Il entretient parallèlement sa liaison avec M^{me} de Custine, dont il fréquente le château de Fervaques, près de Lisieux, et plus encore son salon, à deux pas de chez lui. Delphine, autre tête charmante échappée à la guillotine, avait rencontré en prison Joséphine de Beauharnais, et, par elle, plus tard, le redoutable ministre de la Police, Fouché. Drôle d'époque qui permettait des amitiés (et plus encore) entre ci-devant et régicides... Les amours entre M^{me} de Custine et Chateaubriand vont bon train (encore que le caractère morose de l'Enchanteur, ainsi qu'on appelait le grand écrivain, ne soit pas toujours exaltant), jusqu'à ce que celui-ci se décide à entreprendre son voyage en Orient – pour lequel les bureaux de Talleyrand lui ménagent leur protection. Athènes, Constantinople, Jérusalem, Alexandrie, Le Caire, Tunis, Carthage, Grenade... Son *Itinéraire de Paris à Jérusalem* en sortira quatre ans plus tard.

Peu de semaines après son retour en France, Chateaubriand fait de nouveau parler de lui, par un article paru dans *Le Mercure* du 4 juillet 1807 – la critique d'un livre d'Alexandre de Laborde sur l'Espagne. L'auteur est le frère de Natalie de Noailles, objet présent des soins de Chateaubriand, qui, désireux d'éblouir celle-ci, se permet de défier par allusion l'empereur, alors au sommet de sa gloire : « Lorsque, dans le silence de l'abjection, l'on n'entend plus retentir que la chaîne de l'esclave et la voix

du délateur ; lorsque tout tremble devant le tyran, et qu'il est aussi dangereux d'encourir sa faveur que de mériter sa disgrâce, l'historien paraît chargé de la vengeance des peuples. C'est en vain que Néron prospère, Tacite est déjà né dans l'empire ; il croît inconnu auprès des cendres de Germanicus, et déjà l'intègre Providence a livré à un enfant obscur la gloire du maître du monde. »

Napoléon, qui se sent à juste titre visé, promet de punir l'impudent. Colère sans lendemain : l'empereur se contente de frapper *Le Mercure*. C'est Chateaubriand qui viendra à lui, quelques mois plus tard. Il achève *Les Martyrs* dans sa propriété de la Vallée-aux-Loups, acquise à Châtenay, lorsqu'il apprend l'arrestation de son cousin, Armand de Chateaubriand, condamné à mort pour espionnage. Grâce à M^{me} de Custine, il obtient une audience chez Fouché, qui demeure court : seul Napoléon décidera. Chateaubriand se fait violence, écrit une supplique à l'empereur. Est-elle trop fière ? Il n'obtient pas gain de cause ; Armand est fusillé.

Napoléon, désireux néanmoins de se concilier ses bonnes grâces, suggère aux membres de l'Institut d'élire Chateaubriand à l'Académie française. Ce qui est fait, non sans mal, en 1811. Profitant de ce qu'il a été élu au siège de Marie-Joseph Chénier, qui fut à la Convention au rang des régicides, il fait dans son discours de réception des allusions qui ne peuvent qu'indisposer contre lui ses collègues. « La mémoire de M. de Chénier, écrit-il à son ami le secrétaire d'État Daru, ne m'est pas assez chère pour que je lui sacrifie mes principes, et jamais je n'achèterai mon repos aux dépens de considération politique. » Napoléon, soucieux du consensus, biffe son texte à coups de crayon. L'Académie lui demande de revoir son discours. Refusant de changer une virgule, Chateaubriand doit renoncer à la réception. Plusieurs exemplaires du texte sont diffusés dans l'opposition. M^{me} de Custine confie l'une de ces copies à son fils Astolphe qui l'apporte à M^{me} de Staël : Chateaubriand prend figure de héros dans le réseau littéraire antinapoléonien.

L'étoile de Napoléon décline. Son armée est vaincue à Leipzig en octobre 1813. C'est alors que Chateaubriand s'attelle à la rédaction d'un pamphlet, *De Buonaparte et des Bourbons*, qui paraît le 5 avril 1814, tout juste après la proclamation de la déchéance de Napoléon par le Sénat. C'est au même moment que Benjamin Constant publie son *Esprit de conquête et d'usur-*

pation. Les deux hommes portent le même jugement implacable sur l'Empire. Mais, tandis que Constant a rédigé un traité abstrait de philosophie politique, Chateaubriand y est allé d'une philippique : « Absurde en administration, criminel en politique, qu'avait-il donc pour séduire les Français, cet étranger [ce n'était pas aimable pour les Corses] ? Sa gloire militaire ? Eh bien il en est dépouillé. » Cette gloire militaire est du reste usurpée : « Le chef-d'œuvre de l'art militaire, chez les peuples civilisés, c'est évidemment de défendre un grand pays avec une petite armée [...] La plume d'un Français se refuserait à peindre l'horreur de ses champs de bataille [...] Buonaparte est un faux grand homme... »

Chateaubriand en appelle au retour des Bourbons.

« Pensons au bonheur de notre commune patrie ; songeons bien que notre sort est entre nos mains : un mot peut nous rendre à la gloire, à la paix, à l'estime du monde, ou nous plonger dans le plus affreux, comme dans le plus ignoble esclavage. Relevons la monarchie de Clovis, l'héritage de Saint Louis, le patrimoine de Henri IV. Les Bourbons seuls conviennent aujourd'hui à notre situation malheureuse, sont les seuls médecins qui puissent fermer nos blessures. La modération, la paternité de leurs sentiments, leurs propres adversités, conviennent à un royaume épuisé, fatigué de convulsions et de malheurs. Tout deviendra légitime avec eux, tout est illégitime sans eux ¹⁵. »

Sur Napoléon, Chateaubriand a donc changé d'avis. Sa dédicace du *Génie du christianisme* au « Citoyen Premier Consul », pour la deuxième édition de l'ouvrage en 1803, n'était pas d'un rebelle : « On ne peut s'empêcher de reconnaître dans vos destinées la main de cette Providence qui vous avait marqué de loin pour l'accomplissement de ses desseins prodigieux. Les peuples vous regardent ; la France, agrandie par vos victoires, a placé en vous ses espérances depuis que vous appuyez sur la religion les bases de l'État et de vos prospérités... » La mort du duc d'Enghien rejette apparemment le vicomte dans une attitude de refus dont il se fait gloire. Pourtant, il a su accepter les bonnes grâces de Talleyrand et la protection de l'empereur, qui a toujours respecté son talent et favorisé sa carrière littéraire. Les épisodes de l'Académie et du *Mercur*e révèlent l'esprit d'indépendance de

15. Chateaubriand, *De Buonaparte et des Bourbons*, in *Mélanges politiques et littéraires*, Firmin-Didot et C^{ie}, 1886, p. 162-206.

Chateaubriand, mais non une intransigeance farouche – celle dont il fait montre assez tard, au moment de la campagne de France de 1814, avec *De Buonaparte et des Bourbons*. Ce pamphlet, du reste, est largement contredit par les *Mémoires d'outre-tombe*, quand la plume de Chateaubriand, devenue plus équitable, ne cache plus sa durable fascination. Napoléon est devenu une figure romantique : « Un poète en action, un génie immense dans la guerre, un esprit infatigable, habile et sensé dans l'administration, un législateur laborieux et raisonnable, mais comme politique, ce sera toujours un homme défectueux aux yeux des hommes d'État. » Nous sommes loin du ton sur lequel est écrit *De Buonaparte et des Bourbons*. M^{me} de Boigne, de son côté, notera l'évolution de l'écrivain : « L'auteur a fait si complètement le procès à ce factum de parti par l'encens qu'il a brûlé sur l'autel de Sainte-Hélène, qu'il l'a jugé plus sévèrement que personne. Forcée d'avouer combien j'étais associée à son erreur, j'aurais bien mauvaise grâce à lui en faire un crime ¹⁶. »

Le 6 avril 1814, le Sénat d'Empire, porté par le réalisme, appelle Louis XVIII au trône. Le 2 mai, à Saint-Ouen, le frère cadet de Louis XVI, la soixantaine empâtée, promet une Constitution : la France n'en reviendra pas à la monarchie absolue. Le lendemain, Chateaubriand, accouru à Compiègne au-devant de lui, assiste à l'entrée du roi à Paris. Le 4 juin, celui-ci octroie la Charte constitutionnelle de la monarchie restaurée.

Chateaubriand apparaît alors comme une des têtes brillantes du parti royaliste. Il se vantera que son pamphlet a valu à Louis XVIII plus qu'une armée de cent mille hommes. Illusion d'homme de lettres. Bien qu'il ait été de l'armée des Princes, et que son opposition à Napoléon ne se soit pas démentie depuis l'assassinat du duc d'Enghien, il n'est guère aimé du nouveau souverain. Celui-ci trouve l'écrivain guindé, ennuyeux, et Chateaubriand n'en rajoute jamais dans l'art de plaire, si ce n'est auprès des femmes. Est-il vraiment si royaliste, lui qui s'est bien accommodé d'un Premier Consul restaurateur de l'ordre et de la religion ? En tout cas, il se drape dans les plis de la fidélité et de la tradition : la Restauration est à ses yeux le moins mauvais des régimes possibles, après un quart de siècle de troubles et de despotisme, et, sans doute, le plus propre à lui permettre

16. *Mémoires de la comtesse de Boigne, op. cit.*, I, p. 348.

de démontrer ses talents politiques, d'être ambitieux au sens noble du mot.

« Dès le lendemain de l'entrée des Alliés [à Paris], raconte M^{me} de Boigne qui n'est décidément pas de ses admiratrices, il s'était affublé d'un uniforme de fantaisie ; par-dessus lequel un gros cordon de soie rouge, passé en bandoulière, supportait un immense sabre turc qui traînait sur tous les parquets avec un bruit formidable. Il avait certainement beaucoup plus l'apparence d'un capitaine de forbans que d'un pacifique écrivain ; ce costume lui valut quelques ridicules, même aux yeux de ses admirateurs les plus dévoués¹⁷. » Il obtient une entrevue du tsar Alexandre, mais celui-ci ne lui accorde guère d'attention. Et Louis XVIII ?

Il lui faut attendre. Encore un trait commun avec Benjamin Constant. Il sèche sur pied, et son épouse s'indigne. Il peut compter néanmoins sur les services d'une autre femme, qui lui est toute dévouée, la duchesse de Duras, qu'il appelle sa « chère sœur » et avec laquelle il entretient une amitié platonique. Elle se démène et trouve enfin l'oreille complaisante de l'éternel Talleyrand, ministre des Affaires étrangères. Veut-il une ambassade ? Il reste Constantinople et Stockholm. Constantinople est impossible, étant donné ce qu'il a écrit sur les Turcs dans son *Itinéraire*. Alors Stockholm ! En juillet, Chateaubriand est nommé ambassadeur en Suède. Il n'est pas pressé de rejoindre son poste. C'est une habitude chez lui : quand on le nomme au loin, il n'éprouve nulle hâte de partir, comme s'il espérait obtenir mieux. Sait-on jamais ? En attendant l'agrément de Bernadotte, prince royal de Suède, il reçoit quelques rubans : la croix de chevalier de Saint-Louis, l'ordre de la Fleur de Lys ; on le fait même colonel de cavalerie. Tout cela le fatigue ; la perspective d'aller en Suède, de quitter sa chère Vallée, n'arrange rien. Heureusement voici l'occasion attendue de se mettre à nouveau en valeur. Au début d'octobre, l'ancien ministre conventionnel Lazare Carnot adresse un mémoire au roi, violente défense des républicains et des régicides. Chateaubriand réplique par un article dans le *Journal des débats*, sur « l'état de la France », véritable panégyrique du nouveau régime, dont la clémence à ses yeux a fait merveille :

« Si on en avait cru quelques personnes qui avaient leurs raisons pour semer de pareilles alarmes, la France, à l'arrivée

17. *Ibid.*, p. 349.

des Bourbons, allait devenir le théâtre des réactions et des vengeances. Que pourraient-elles dire aujourd'hui ? Quoi ! pas une exécution, pas un emprisonnement, pas un exil pour consoler leurs prophéties ! [...] Quelque opinion que l'on ait ou que l'on ait eue, on convient généralement que jamais la France n'a été aussi heureuse à aucune époque que dans les quatre mois qui se sont écoulés depuis le rétablissement de la monarchie¹⁸. »

L'apologie de la Restauration trouve son point d'orgue quelques semaines plus tard dans ses *Réflexions politiques*, où il définit ses principes monarchiques. Il regrette que l'Ancien Régime ait été emporté par la Révolution. « Mais, écrit-il, il faut, dans la vie, partir du point où l'on est arrivé. Un fait est un fait. Que le gouvernement détruit fût excellent ou mauvais, il est détruit... » Pour lui, il n'est pas question de revenir à l'absolutisme. Son royalisme s'inscrit dans la tradition du libéralisme aristocratique, celui de Fénelon, de Saint-Simon, de Montesquieu. Le modèle est-il l'Angleterre ? Pas exactement, « l'Angleterre a devancé la marche générale d'un peu plus d'un siècle », en revenant lors de sa Glorieuse Révolution de 1688 au mode de pouvoir des anciennes monarchies, y compris la monarchie française qui s'appuyait, avant de les laisser tomber en déshérence, sur les états généraux. Il veut un « ordre politique qui protège les droits des peuples sans blesser ceux des souverains ». Il faut donc greffer sur la séculaire constitution monarchiste un rameau nouveau. Chateaubriand sait qu'on ne peut pas rayer d'un trait la Révolution, comme le souhaitent ses amis les ultraroyalistes. L'idée d'égalité, l'esprit d'indépendance « légale et légitime » se sont fortifiés dans toutes les couches de la société, et la Charte a pris en compte l'évolution, l'aspiration aux libertés.

Chateaubriand prêche le ralliement à la Charte auprès des nobles qui, au nom de l'honneur, la condamnent. En fait, la Chambre des pairs défendra leurs droits tandis que la Chambre des députés défendra les droits de tous les Français. La monarchie restaurée n'est donc pas, pour Chateaubriand, la monarchie de l'Ancien Régime ; c'est la monarchie de la liberté.

La comparaison avec Benjamin Constant s'impose : tous les deux (qui se connaissent un peu, car Chateaubriand est passé par Coppet) sont alors occupés à penser le monde, tous les deux

18. *Mélanges...*, op. cit., p. 217.

rédigent et commentent les grands principes d'un régime de monarchie constitutionnelle, après que tous les deux eurent dénoncé à peu près simultanément la tyrannie napoléonienne. En ce printemps décisif, cependant, leurs chemins divergent. Chateaubriand a désormais son siège fait : il fera de sa fidélité aux Bourbons, malgré le peu de considération qu'il éprouve pour eux, un principe politique intangible. Lui non plus, pas plus que Benjamin Constant, n'est obsédé par une forme particulière de régime : il sait que les circonstances y président. Ce qui les rapproche, l'un et l'autre, c'est leur attachement à la liberté. Mais la liberté selon Chateaubriand est inséparable d'une vision aristocratique de la société : son ascendance, ses relations, l'idée de l'honneur qu'il se fait de lui-même et de sa famille, cette liberté n'est pas exactement celle d'un Constant ou d'une M^{me} de Staël, sans attaches personnelles, pas même religieuses puisqu'ils sont protestants, avec l'Ancien Régime.

Lorsque Napoléon débarque à Golfe-Juan le 1^{er} mars 1815, Constant et Chateaubriand ont le même réflexe, éprouvent le même rejet. Chateaubriand appelle à la résistance, s'oppose à un nouvel exil du roi. Peine perdue : tout le monde fuit ou se rallie devant le « vol de l'Aigle ». Alors que Benjamin Constant publie le 4 avril son nouvel acte d'allégeance à l'empereur, Chateaubriand, lui, décide de rejoindre Louis XVIII dans son exil à Gand. M^{me} de Duras, toujours aux petits soins, lui a fait parvenir par Clausel de Coussergues avant son départ une somme de 12 000 francs censés représenter un à-valoir sur son traitement d'ambassadeur.

Avec Céleste, sa femme, il part pour Lille, dans la nuit du 20 mars, où il ne s'arrête pas, les portes de la ville étant fermées, et gagne Bruxelles, puis Gand, où Louis XVIII a transporté sa cour. Les Chateaubriand trouvent un gîte chez un bourgeois de la ville. L'abbé de Montesquiou, ministre de l'Intérieur, ayant émigré à Londres, l'écrivain prend le ministère par intérim et assiste au Conseil du roi. Le 12 mai, à défaut d'administrer quoi que ce soit, il remet à Louis XVIII un *Rapport sur l'état de la France fait au Roi dans son conseil*, où, tout en défendant la Charte, il prend à partie l'Acte additionnel aux Constitutions de l'Empire dû à la plume de Benjamin Constant, n'ayant aucune foi dans les velléités libérales de Napoléon : « Il jettera le masque, se rira de la constitution qu'il aura jurée, et reprendra à la fois son caractère et son empire. » Ce rapport qui tient du pam-

phlet plaît au roi, qui le fait imprimer dans *Le Journal universel*, le « moniteur » de la Cour en exil. Le texte en est reproduit clandestinement à Paris chez Lenormant. Un succès ! Mais qui attire sur la tête de son auteur les jalousies des courtisans de Louis XVIII : jamais Chateaubriand n'a été aussi proche du roi, à la table duquel il ne manque pas d'être convié.

La défaite de Napoléon à Waterloo, le 18 juin, lui ouvre les portes de la gloire politique. Malheureusement pour lui, il mise sur le prince de Talleyrand qui, du Congrès de Vienne, est venu rejoindre le roi à Mons, en s'imaginant jouer les intermédiaires indispensables à sa seconde restauration. Mais Chateaubriand doit rentrer à Paris sans la moindre assurance sur sa carrière. Soutenu par Wellington, l'homme fort du moment est Fouché, qui réussit à se faire passer pour un rouage indispensable à la nouvelle transition. Chateaubriand le déteste. Il ne peut empêcher qu'il redevienne ministre ; il écrira dans les *Mémoires d'outre-tombe* : « On criait de toute part : sans Fouché, point de salut pour le Roi, sans Fouché, point de salut pour la France ; lui seul a déjà sauvé la patrie, lui seul peut achever son ouvrage¹⁹. »

Chateaubriand, faute d'avoir su flairer la volonté du roi, n'est plus en grâce. Son portefeuille de ministre par intérim n'est plus qu'un souvenir. Pour tout lot de consolation, il reçoit le titre de ministre d'État sans portefeuille : du moins est-il assuré d'un traitement rondet. On le nomme aussi président du collège électoral du Loiret. Finalement, c'est loin de Paris qu'il apprend la meilleure nouvelle pour lui depuis le retour d'exil : il est nommé pair de France héréditaire.

Le régime de la Restauration est censitaire : en attendant la loi électorale, dite loi Lainé, on a rafistolé la loi impériale pour donner le droit de vote à environ 72 000 Français, qui mandatent la Chambre des députés, dans une élection à deux degrés. La Chambre des pairs, quant à elle, relève du bon vouloir du roi, qui en nomme les membres à son gré, sans limites. Le collège électoral du Loiret compte environ 500 électeurs, pour élire 4 députés. Chateaubriand leur fait un beau discours, les engage à bien voter. Ici comme ailleurs, les élections du mois d'août 1815 envoient à Paris des députés royalistes qui, avec les autres,

19. Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*, Gallimard, La Pléiade, I, p. 984.

forment ce que Louis XVIII appellera la « Chambre introuvable », tant elle est de façon inespérée de droite. Dans un pareil contexte, Chateaubriand, pair de France, tenu désormais pour un grand écrivain, reconnu comme un partisan éloquent des Bourbons, espère entamer une nouvelle carrière.

Les Cent-Jours de François Guizot

Encore méconnu, le troisième de nos acteurs, François Guizot, n'a, au moment de la folle équipée de Napoléon que vingt-sept ans. Il n'en est pas moins secrétaire général du ministre de l'Intérieur, l'abbé de Montesquiou ; le front ceint de tous les lauriers, historien, philosophe, théoricien de la pratique politique, il est appelé à devenir un des grands hommes d'État du XIX^e siècle en même temps qu'il en est un des grands esprits. Faillible, on le verra...

De religion protestante comme Benjamin Constant, mais issu du Midi calviniste – il est né à Nîmes –, Guizot a connu les rives du lac Léman, lorsque sa mère l'y a emmené, fuyant le régime de la Terreur qui venait d'envoyer son mari, avocat, à la guillotine. L'éducation que François reçoit de sa mère armera à tout jamais ce petit homme maigre, pâle, engoncé, d'une austérité qui contraste fort avec la séduction exercée par Constant et Chateaubriand. Établi à Paris en 1805 pour y faire des études de droit, le jeune Guizot, malgré sa précocité intellectuelle, ne semble pas destiné *a priori* à une carrière parisienne, comme le notera son ami Charles de Rémusat dans ses *Mémoires* : « Un protestant du Midi qui a étudié à Genève, qui sait l'allemand et qui a en histoire, en érudition, en philosophie, en littérature, une teinture de germanisme, qui ne traite personne comme un supérieur, ne consent jamais à ignorer quoi que ce soit, ni à s'étonner de rien, sans être d'ailleurs soutenu par aucun nom, aucune famille, aucun éclat d'aucun genre, devait plaire médiocrement vers 1812 dans la société de Paris²⁰. »

Publiant ses premiers articles dans l'année de ses vingt ans, il multiplie les travaux d'écriture, dont certains seraient qualifiés aujourd'hui d'« alimentaires » : collaboration à un *Dictionnaire*

20. Ch. de Rémusat, *Mémoires de ma vie, 1797-1820*, Plon, 1958, I, p. 348.

des synonymes, à une *Biographie universelle*, traductions diverses, dont celle de la célèbre *Histoire de la décadence et de la chute de l'Empire romain* de l'Anglais Gibbon, critiques d'art dénotant déjà un esprit de système qui sera sa force en même temps que sa faiblesse. En 1809 – il a vingt-deux ans –, son ami Royer-Collard, professeur d'histoire de la philosophie à la Sorbonne et doyen de la faculté des lettres, lui propose d'enseigner l'histoire. « L'histoire ? Mais je ne la connais pas. – Vous l'apprendrez en enseignant ! » Guizot est donc entré d'abord dans la carrière universitaire, protégé par le grand maître de l'Université, Fontanes ; nommé en 1812 adjoint à la chaire d'histoire qu'occupe l'académicien Charles de Lacretelle à la faculté des lettres ; puis, presque aussitôt, titulaire d'une chaire d'histoire moderne créée à son intention par Fontanes.

« Quand j'eus à commencer mon cours, en décembre 1812, il me parla de mon discours d'ouverture et m'insinua que j'y devrais mettre une ou deux phrases à l'éloge de l'Empereur ; c'était l'usage, me dit-il, surtout à la création d'une chaire nouvelle, et l'Empereur se faisait quelquefois rendre compte par lui de ces séances. Je m'en défendis ; je ne voyais à cela, lui dis-je, point de convenance générale ; j'avais à faire uniquement de la science devant un public d'étudiants ; je ne pouvais être obligé d'y mêler de la politique, et de la politique contre mon opinion : “Faites comme vous voudrez, me dit M. de Fontanes, avec un mélange visible d'estime et d'embarras ; si on se plaint de vous, on s'en prendra à moi ; je nous défendrai, vous et moi, comme je pourrai.”²¹ »

En cette même année, Guizot fait de Pauline de Meulan, avec laquelle il collabore aux *Annales de l'éducation*, son épouse. Celle-ci, âgée d'une douzaine d'années de plus que lui, contribue à l'introduire dans le cercle des « Idéologues », Destutt de Tracy²², Daunou, Cabanis, Marie-Joseph Chénier²³..., qui maintiennent dans la France impériale l'esprit des Lumières, et

21. F. Guizot, *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, Michel Lévy frères, 1870, I, p. 17.

22. Antoine Destutt de Tracy (1754-1836), ancien député de la noblesse aux états généraux, membre de l'Institut et sénateur, professe les positions laïques et utilitaristes des Idéologues, dont il est le plus illustre représentant.

23. Marie-Joseph Chénier (1764-1811), frère cadet du poète André Chénier, qu'il n'a pu sauver de la guillotine, ancien membre de la Convention, du Conseil des Cinq-Cents, puis du Tribunal. Auteur de tragédies, il a composé les paroles du *Chant du départ*.

peuplent nombre d'institutions, auxquelles, on le sait, un Chateaubriand trop catholique a été en butte. Guizot collabore à leurs journaux, sans être anticlérical comme eux. Lors de la publication en 1809 des *Martyrs*, violemment attaqués, il s'était fait dans *Le Publiciste* le défenseur admiratif de Chateaubriand, ce qui lui avait valu les remerciements empressés de l'auteur.

Les idées politiques de Guizot, au demeurant, ne sont pas encore fixées. Ni pour ni contre Napoléon. Ni pour ni contre la royauté. C'est l'événement qui entraîne le jeune huguenot sur le terrain politique. Il écrira dans ses *Mémoires* : « Né bourgeois et protestant, je suis profondément dévoué à la liberté de conscience, à l'égalité devant la loi, à toutes les grandes conquêtes de notre ordre social. Mais ma confiance dans ces conquêtes est pleine et tranquille, et je ne me crois point obligé, pour servir leur cause, de considérer la maison de Bourbon, la noblesse française et le clergé catholique comme des ennemis ²⁴. » Après la première abdication de Napoléon en avril 1814, la Restauration est en quête de personnel. Sollicité par le ministre de l'Intérieur, l'abbé de Montesquiou, de lui trouver un secrétaire général, Royer-Collard lui propose son ami Guizot. Homme neuf, disposant de références intellectuelles et chaudement recommandé par un royaliste, Guizot, qui est curieux d'expérimenter cette carrière, est accepté par ce Montesquiou, grand seigneur plus encore qu'ecclésiastique, auprès duquel il devient rapidement indispensable jusqu'aux Cent-Jours.

Ainsi, sans qu'il l'ait marquée de son nom, Guizot participe à l'élaboration de la Charte. En juin 1814, il rédige une note de 30 pages sur l'« État de l'esprit public en France » qui est portée aux yeux du roi par Montesquiou. On y trouve les amorces d'une politique, véritable programme d'éducation pour un pays qui a besoin de se réconcilier avec la monarchie, et réciproquement. À cet effet, il importe, explique-t-il, que la monarchie refuse « le moindre retour des prérogatives nobiliaires » de l'Ancien Régime si elle veut éviter de provoquer le désaveu de la nation. Guizot défend des « institutions libérales », pour mieux souder la nation au roi. Dans son esquisse du discours de Montesquiou, il brosse les lignes de force d'une monarchie parlementaire, assumant l'héritage révolutionnaire de l'égalité civile et rassurant les détenteurs de biens nationaux.

24. F. Guizot, *op. cit.*, p. 27-28.

Défenseur de la morale publique, de la religion, Guizot n'en est pas pour autant apprécié des ultras : il tient pour le compromis entre la monarchie et la Révolution. Éminence grise de Montesquiou, de plus en plus en confiance avec lui, il fait montre d'un réalisme qui le désigne comme le véritable chef du ministère : il pose non seulement que la Restauration doit bannir tout esprit de revanche mais qu'elle doit être fondée comme une monarchie « nationale » et « moderne », si elle veut durer.

En faisant le bilan de son passage au ministère de l'Intérieur, aux côtés du léger Montesquiou, Guizot, dans ses *Mémoires*, évoque deux autres de ses interventions dans des « circonstances importantes ». D'abord, le projet de loi sur la presse présenté le 5 juillet 1814, devenu loi le 21 octobre suivant, après des débats animés dans les deux Chambres. Il s'en explique ainsi : « Dans sa pensée première et fondamentale, ce projet [...] avait pour but de consacrer législativement la liberté de la presse comme droit général et permanent du pays, et en même temps de lui imposer, au lendemain d'une grande révolution et d'un long despotisme et au début du gouvernement libre, quelques restrictions limitées et temporaires. » En ce début du XIX^e siècle, la liberté de la presse – « cette orageuse garantie de la civilisation moderne », comme dit Guizot – est au cœur de tous les débats. À gauche, on l'exige ; à droite, on la craint. Dès 1814, Guizot témoigne de sa modération, ce qu'on appellera son « juste milieu » : liberté de la presse, oui, mais non sans bornes, car comme de toutes les libertés il faut en faire l'apprentissage.

La troisième mesure à laquelle Guizot met la main est une réforme générale de l'instruction publique : il prévoit qu'à l'Université unique et générale de l'Empire seront substituées 17 universités réparties dans les plus grandes villes du royaume. Une décentralisation quelque peu prématurée (Guizot reconnaîtra plus tard que cinq ou six universités de province auraient alors suffi), et qui, de toute façon, n'a pas le temps d'être réalisée en raison des Cent-Jours. En neuf mois auprès de Montesquiou, Guizot a fait ses classes. Ses capacités d'abstraction ont été éprouvées sur le terrain politique. Il n'est plus un simple « intellectuel » ; il a fait son apprentissage d'homme de gouvernement.

Après le coup de tonnerre du 5 mars (l'annonce du débarquement de Napoléon), le ministre de la Maison du roi, le baron de Vitrolles, ancien officier de l'armée de Condé, veut se retirer derrière la Loire, déclencher une guerre de partisans, une nou-

velle Vendée. Montesquiou en réfute l'idée : « Le roi de la Vendée ne redeviendrait jamais le roi de France – il n'y avait qu'un ministre chouan pour proposer au roi une pareille aventure. » Mais l'Intérieur prodigue ses circulaires aux préfets, Guizot y contribue, organise, au nom des libertés menacées, la défense de la monarchie : « Exercez dans votre département la police la plus sévère, ne tolérez aucun rassemblement autre que celui des troupes sous les ordres des officiers du roi ; réunissez aussi les gardes nationales, elles vous seront utiles pour observer l'ennemi, pour intercepter les communications, pour contenir et arrêter les malveillants qui seraient tentés de seconder ses entreprises. [...] Enfin, Monsieur, vous répondez de la tranquillité de votre département en temps de paix et de son dévouement en cas de danger. »

L'ultime lettre de Montesquiou, inspirée par Guizot, est du 16 mars : « Faites répandre des proclamations, instruisez le peuple des biens qu'on lui veut ravir et des maux qu'on lui veut porter. La défection de quelques troupes ne peut pas suffire à la conquête de la France. Avec de la fermeté, la bonne cause ne peut que triompher. » Trois jours plus tard, le gouvernement royal se disloque. Montesquiou, persuadé du caractère irréversible de la défaite des Bourbons, ne suit pas Louis XVIII à Gand, mais part pour l'Angleterre. Guizot, lui, n'a plus qu'à rejoindre la faculté des lettres, « décidé à rester en dehors de toute menée secrète, de toute agitation vaine, et à reprendre ses travaux historiques et son cours, non sans un vif regret de la vie politique à peine ouverte pour lui et tout à coup fermée²⁵ ». Il lui faut pour cela prêter serment de fidélité et d'obéissance au régime impérial restauré. Le doyen Royer-Collard, bien que royaliste, s'exécute, et encourage ses collègues à l'imiter : simple formalité ! Guizot s'incline.

Comme Royer-Collard, comme les autres monarchistes constitutionnels, Guizot ne croit pas en la durée de Napoléon *bis* : « L'homme qui venait de traverser la France en triomphateur, en se portant partout, de sa personne, au-devant de tous, amis ou ennemis, rentra dans Paris de nuit, comme Louis XVIII en était sorti, sa voiture entourée de cavaliers et ne rencontrant sur son passage qu'une population rare et morne. L'enthousiasme l'avait accompagné sur sa route : il trouva au terme la

25. *Ibid.*, p. 59.

froideur, le doute, les méfiances libérales, les abstentions prudentes, la France profondément inquiète et l'Europe irrévocablement ennemie²⁶. » Les puissances alliées, représentées au Congrès de Vienne, ont déclaré en effet une guerre à outrance à l'empereur.

Guizot retrouve ses amis chez Royer-Collard, Becquey²⁷, Jordan²⁸, Barante²⁹, Tournon³⁰, Portalis³¹, aux fins d'organiser une agence d'information à destination de Gand, pour éclairer le roi en exil. Le nombre considérable d'abstentions au plébiscite organisé par Napoléon et aux élections qui suivent les encourage : « Ce fut bientôt notre conviction profonde, écrit Guizot, que Napoléon tomberait et que Louis XVIII remonterait sur le trône. » La crainte de « l'Ogre corse » ne peut que profiter à ceux des royalistes qui défendent des idées libérales ; le comte d'Artois (futur Charles X), jusque-là hostile à la Charte constitutionnelle octroyée par son frère, s'y rallie publiquement. Mais les royalistes constitutionnels doivent toujours compter avec les « absolutistes de réaction ou de cour ». Le groupe Royer-Collard entend prévenir le roi que la nouvelle Restauration doit se défier des idées de l'Ancien Régime prônées par les ultraroyalistes, comme le comte de Blacas, confident et conseiller intime du roi. Il faut en finir avec l'esprit de Coblençe partagé par ceux qui n'ont rien compris, rien oublié, et qui attribuent à la Charte la cause de l'échec. Il faudrait que Louis XVIII, par une proclamation sans ambiguïté, rassure l'opinion sur la cause constitutionnelle, et prépare un gouvernement sous l'autorité de celui qui pouvait le mieux assurer la transition, le prince de Talleyrand. Guizot est désigné comme messenger.

26. *Ibid.*, p. 61.

27. François Louis Becquey (1760-1849), futur sous-secrétaire d'État au département de l'Intérieur (1816-1817).

28. Camille Jordan (1771-1821), ancien émigré, ancien membre du Conseil des Cinq-Cents, proscrit après le coup d'État de Fructidor (1797).

29. Prosper de Barante (1782-1866), historien libéral, auteur d'un *Tableau de la littérature française au XVIII^e siècle* (1805), grand ami de M^{me} de Staël, puis de M^{me} Récamier, deviendra pair de France en 1819.

30. Le comte de Tournon (1778-1833), administrateur de Napoléon, ne prend pas possession du poste de préfet du Finistère qui lui est proposé pendant les Cent-Jours, nommé en 1815 par Louis XVIII préfet de la Gironde.

31. Joseph Marie Portalis (1778-1858), secrétaire général des Cultes (1805), puis directeur de l'imprimerie et de la librairie sous l'Empire ; sera nommé à la Chambre des pairs sous la Restauration.